



HAL
open science

La production d'amphores à Lyon

Armand Desbat, Bernard Dangréaux

► **To cite this version:**

Armand Desbat, Bernard Dangréaux. La production d'amphores à Lyon. Gallia - Archéologie de la France antique, 1997, Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon (2e partie) : les ateliers du Ier s. après J.-C., 54, pp.73-104. 10.3406/galia.1997.3239 . hal-01911494

HAL Id: hal-01911494

<https://hal.science/hal-01911494v1>

Submitted on 29 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

LA PRODUCTION D'AMPHORES À LYON

Armand DESBAT et Bernard DANGRÉAUX

Résumé. *La production d'amphores à Lyon a d'abord été mise en évidence par analyse et confirmée par diverses découvertes sur les sites d'ateliers, à la Muette ou la Manutention, sans que les ateliers eux-mêmes n'aient été fouillés. Quatre principaux types d'amphores ont été produits ; les deux premiers s'inspirent des formes d'amphores vinaires Dressel 1 et Dressel 2/4, les deux autres, d'amphores à sauces de poissons. Les types produits mais aussi les nombreuses inscriptions peintes trouvées sur ces amphores démontrent qu'elles étaient destinées au reconditionnement de produits arrivés en vrac à Lyon dans d'autres conteneurs. La production qui commence dès l'époque augustéenne se poursuit jusqu'au début du II^e s., mais semble se limiter à partir du milieu du I^{er} s. aux amphores à sauces.*

Abstract. *The evidence of a production of amphoras in Lyon was first given by chemical analysis and then confirmed by several discoveries on the workshops of la Muette or la Manutention, but without any excavations of the kilns themselves. Four different main types were produced. The two first types were inspired from wine amphoras Dressel 1 and Dressel 2/4, and the other two from fish-sauce amphoras from Spain. The shapes of amphoras, but also « tituli picti » read on these amphoras prove that they were made to received products imported loose in other containers (barrels for instance). The production lasted from the Augustean period to the 2nd century, but then it seems that only fish-sauce amphoras were made.*

Malgré l'importance en nombre des ateliers lyonnais et la diversité de leurs productions, la possibilité d'une production amphorique à Lyon n'avait jamais été envisagée de manière sérieuse. Pourtant A. Steyert (1895, p. 283) fait état, dans le quartier des Canabae, d'ateliers qui, « outre de la céramique de luxe et des poteries rouges lustrées, produisaient surtout des amphores ». Par ailleurs, en 1950, des travaux réalisés dans la cour de l'Hôtel des Postes avaient révélé une structure publiée comme un four d'amphores (Wuilleumier, 1952). L'information de P. Wuilleumier est la seule trace conservée de l'intervention archéologique. L'amphore publiée ne figure pas dans le fonds ancien du Musée de la Civilisation gallo-romaine de Lyon et les archives de ce même Musée ou de la Direction des Antiquités historiques Rhône-Alpes ne possèdent aucune note ou croquis relatif aux observations enregistrées lors de l'intervention. Toutefois ces témoignages restaient peu convaincants. En effet, F. Artaud (1846, p. 150), repris par A. Steyert, avait faussement

localisé dans le quartier des Canabae l'atelier de C. Attisius Sabinus, dont on sait aujourd'hui qu'il travaillait en fait à Aoste, Isère (Laroche, 1987). De même les autres vestiges signalés par Steyert peuvent aussi bien être les restes de dépotoirs ménagers que ceux d'ateliers. Quant à la découverte de l'Hôtel des Postes, où l'on recueillit des amphores de type Dressel 7/11, la description de la structure rend l'interprétation peu crédible. La présence d'un pilier central dans la chambre de cuisson est par exemple tout à fait inconnue dans les fours gallo-romains.

De même, bien que les fouilles d'ateliers aient livré des amphores, celles-ci avaient toujours été considérées *a priori* comme des importations et la question de l'origine locale ne s'était jamais posée. Pour cette raison c'est à des analyses réalisées sur un lot d'amphores augustéennes trouvées à Lyon, rue de la Favorite, que l'on doit d'avoir attiré l'attention sur cette éventualité. L'analyse de Dressel 2/4 issues de ce dépôt a montré en effet l'existence d'un groupe de composition proche

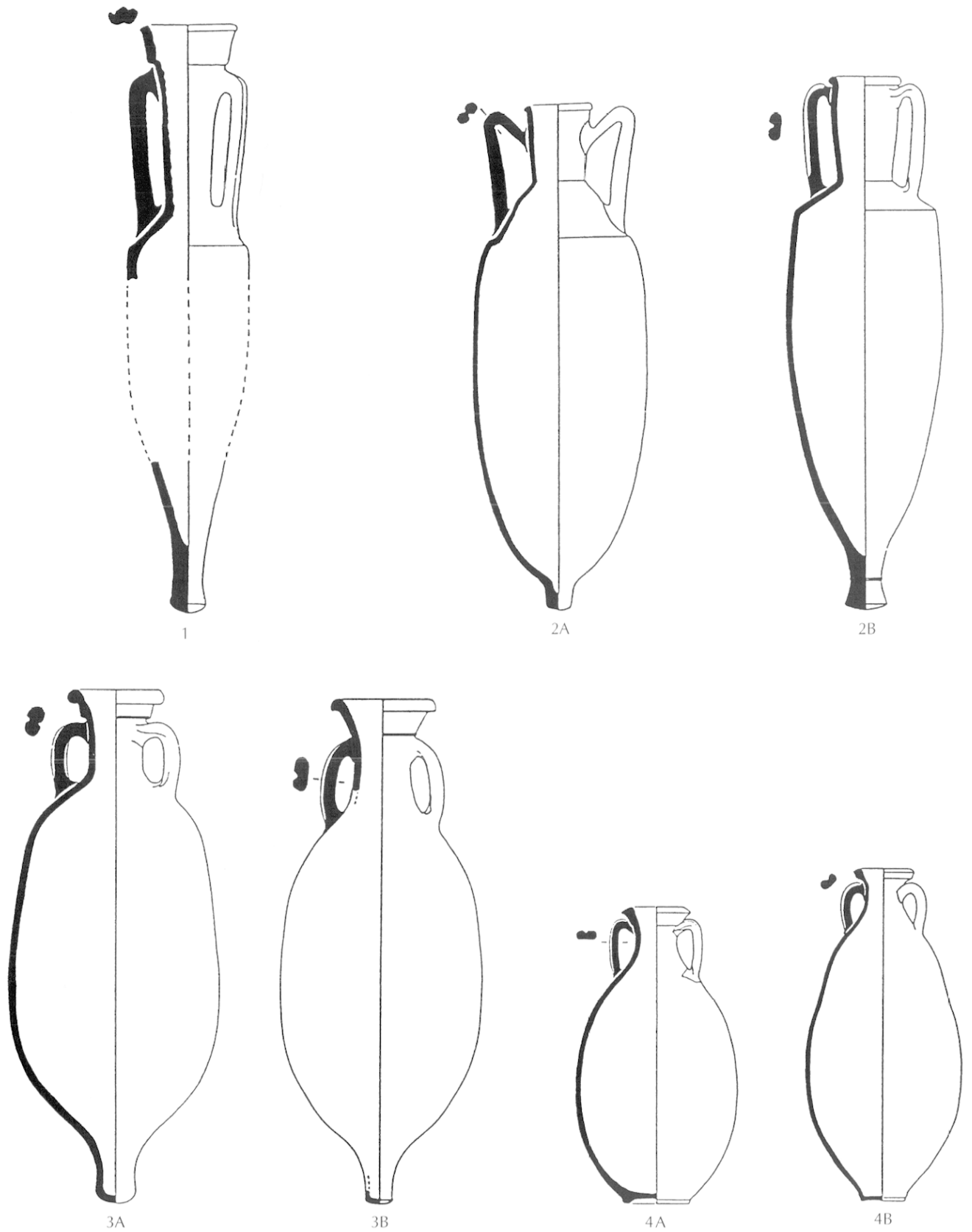


Fig. 22. Les quatre principaux types d'amphores produits à Lyon (échelle : 1/10).

des argiles de la Muette (Becker *et al.*, 1986). Ce groupe, caractérisé par des pâtes beiges calcaires, à gros dégraisant sableux, comprenait des amphores de type italique mais aussi de type oriental. D'autres analyses sur des amphores du même lot qui présentaient des pâtes similaires à l'examen macroscopique, notamment un type d'amphore que l'on a pris l'habitude de désigner sous le nom de Dressel 9 similis (Paunier, 1981, p. 236), ont confirmé leur appartenance à des productions sinon lyonnaises du moins régionales. La découverte à la suite de ces premiers résultats d'un lot important d'amphores sur le site de l'Îlot 24, associant des types Dressel 1, Dressel 2/4 et Dressel 9 similis dont les analyses ont montré l'homogénéité et la proximité avec les compositions lyonnaises (Becker *et al.*, 1986) est venue renforcer l'hypothèse d'une production d'amphores à Lyon.

Ces résultats inattendus nous ont conduits à entreprendre une recherche systématique sur les amphores régionales à partir des données fournies par les fouilles anciennes ou récentes afin de vérifier l'existence d'une production lyonnaise et de rechercher l'existence éventuelle d'autres types que ceux évoqués, en analysant des exemplaires dont les pâtes pouvaient sembler proches. Cette recherche a confirmé l'existence d'une production lyonnaise dont la typologie et la chronologie ont été précisées.

TYPLOGIE

Les différentes données fournies par les ateliers (*cf.* la Muette, la Manutention), mais surtout par les sites de consommation et les analyses de pâtes ont montré que la production d'amphores lyonnaises se répartissait pour l'essentiel en quatre types (fig. 22 et 23).

TYPE 1

Il est assimilable à la forme Dressel 1. Il se caractérise par une lèvre haute, une carène très marquée, un pilon fort et des anses larges qui présentent fréquemment deux sillons (fig. 24).

L'amphore de type 1 est uniquement attestée sur le site de l'Îlot 24. Elle y est cependant en nombre relative-

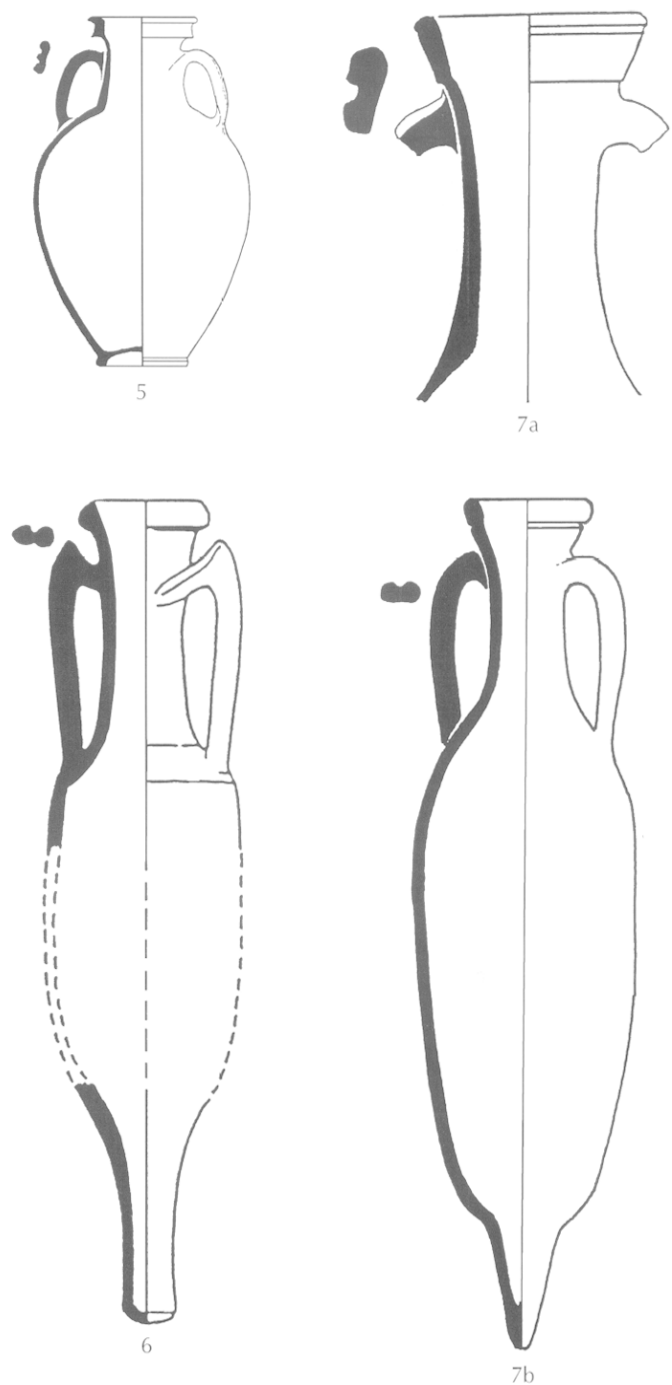


Fig. 23. Autres types d'amphores (échelle : 1/10, sauf 7a : 1/5).

ment important : 35 exemplaires (nombre minimum d'individus) ont été inventoriés à côté d'amphores de type 2B (73 exemplaires) et 3A (11 exemplaires), ce qui constitue presque 30 % du matériel amphorique répertorié (Jacquin *et al.*, 1993).

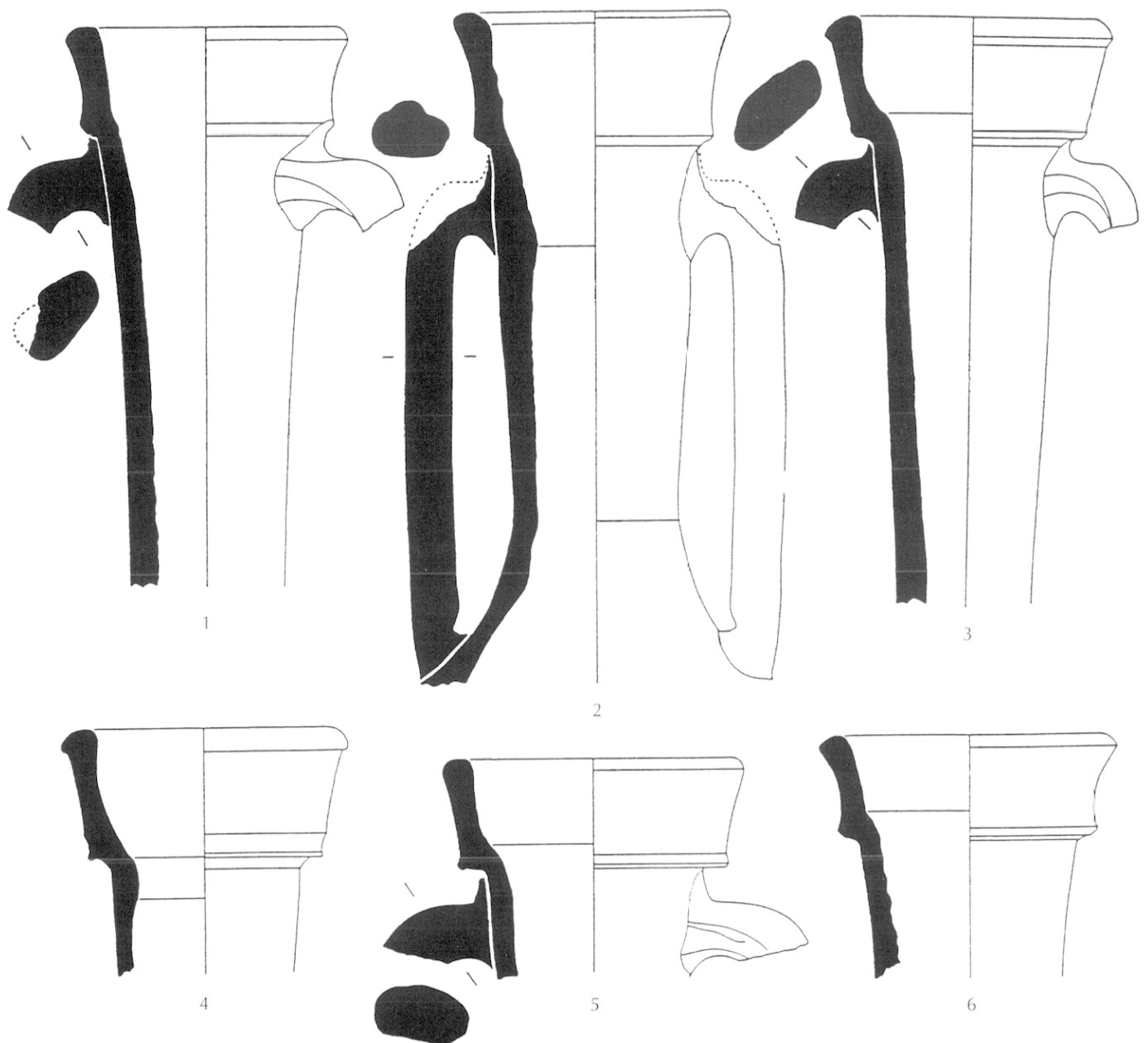


Fig. 24. Amphores Dressel 1 de Lyon, Îlot 24 (Jacquin *et al.*, 1993), (échelle : 1/4).

Chronologie

La seule information chronologique nous est donnée par la fouille de l'Îlot 24, soit une fourchette comprise entre 7 avant J.-C. et 10 après J.-C. (Jacquin *et al.*, 1993). Son absence sur les sites de consommation lyonnais, de même que sur les sites extérieurs, montre le caractère marginal de cette production. On notera également que la fabrication d'amphores inspirée de la forme Dressel 1

intervient à une époque où les importations de Dressel 1 italiques ont cessé.

TYPE 2

Il est assimilable à la forme Dressel 2/4, dans lequel on distingue deux sous-types selon qu'il rappelle l'amphore de type « Cos » (type 2A) ou « italique » (type 2B).

Le type 2A se caractérise par une épaule en forme de cloche et un petit pilon. Les anses peuvent être bifides ou pseudo-bifides.

Le type 2B présente les caractéristiques suivantes : une lèvre en bourrelet plus ou moins aplati ; le col haut se rétrécit à la base ; un gradin marque la séparation du col avec l'épaule ; celle-ci est fortement carénée. Les anses sont toujours pseudo-bifides, avec un sillon peu marqué sur l'extérieur ; la face interne présente quelquefois un sillon. Le pied plein présente un ressaut caractéristique que l'on retrouve sur les amphores du Falerne (Hesnard, Lemoine, 1981, fig. 11).

Ces caractéristiques très marquées n'excluent pas cependant une grande variabilité dans le détail et surtout dans les dimensions des différentes parties : hauteur des cols notamment (pl. 19), comme l'a montré l'étude détaillée des exemplaires recueillis sur le site de l'Îlot 24 (Jacquin *et al.*, 1993).

Les amphores des types 2A et 2B sont inégalement représentées. Le type 2A n'est recensé que sur le site de la Favorite et en fort peu d'exemplaires (3 individus soit moins de 3 % du lot). Le type 2B est en revanche très fréquent : on en retrouve la trace sur le site d'atelier de la Muette comme sur celui de la Manutention d'où provient par ailleurs un des exemplaires enregistré dans le fonds ancien du Musée. Il est bien attesté sur les sites de consommation, à la Favorite (2 exemplaires), rue des Farges, place Valmy⁸ et sur le site de l'Îlot 24, où il est fortement majoritaire (Jacquin *et al.*, 1993).

Chronologie

- Le type 2A est recensé dans les seules fouilles de la Favorite ; on ne dispose pour ce type que de cette unique référence chronologique : vers 5-10 après J.-C. (Becker *et al.*, 1986).
- Le type 2B, signalé à la Favorite, est très présent à l'Îlot 24, en contexte début I^{er} s., il est cependant déjà attesté dans l'atelier de la Muette, vers 10 avant J.-C.

8. Le site de la place Valmy à Vaise a fait l'objet de fouilles de sauvetage dirigées par Monique Le Nezet en 1993 et 1995. L'étude du matériel céramique a été réalisée par C. Bonnet. Qu'elles trouvent ici l'expression de nos remerciements pour avoir pu utiliser cette documentation inédite.

TYPE 3

Il regroupe les amphores appelées, à la suite de D. Paumier (1981, p. 236), « Dressel 9 similis »⁹. On distingue là encore deux sous-types, 3A et 3B, définis par la forme des lèvres (Dangréaux *et al.*, 1992).

Le type 3A est caractérisé par une lèvre formant un bourrelet en saillie au-dessus d'un bandeau détaché du col. Les anses de section lenticulaire comportent un sillon vertical. La panse ovoïde se termine par un pilon le plus souvent creux (fig. 25). Ce sous-type se rencontre avec de nombreuses variantes de détail, à la Muette, la Manutention, l'Îlot 24, place Valmy et la Favorite (pl. 20 et 21). La lèvre peut être très débordante, avec le bandeau formant un ressaut très marqué (pl. 21, n^{os} 1 à 3).

Le type 3B se distingue du précédent par une embouchure plus évasée et une lèvre saillante horizontale ou retombante. Ce sous-type est bien représenté à la Manutention et dans le dépotoir flavien du Bas-de-Loyasse (*cf.* Dangréaux, Desbat, 1988, fig. 18, p. 142).

Chronologie

- Le type 3A, bien représenté dans le matériel de la Muette, est présent dans plusieurs contextes lyonnais du début du I^{er} s., mais se trouve aussi sur le site de la Manutention associé à des exemplaires du type 3B.
- Le type 3B, attesté à la Manutention associé à du matériel daté de l'époque Claude-Néron (*cf. supra*), est surtout présent dans le dépotoir flavien du Bas-de-Loyasse où est absent le type 3A ; il semble donc succéder chronologiquement à cette première variante du type 3.

TYPE 4

Il est représenté par une amphore de petit module, à fond plat, inconnue jusqu'à une date récente dans le répertoire. Les amphores de petit module, type 4, ne sont pour leur part attestées qu'en un très petit nombre d'individus tant dans l'atelier de la Manutention que sur les sites de consommation tels que le Bas-de-Loyasse, les Hauts-de-Saint-Just ou la rue des Farges d'où provient le seul exemplaire complet de ce type trouvé à Lyon. On peut maintenant distinguer deux sous-types.

9. Ces amphores ont été regroupées par Peacock et Williams (1986) dans leur classe 16. Mais celle-ci regroupe aussi bien une Dressel 10 de Catalogne que le type Lenzburg.

Le type 4 A dont la caractéristique essentielle est une lèvre avec un ressaut comme les amphores de type 3A. Les différents exemplaires recensés montrent une grande diversité dans le détail. La lèvre est plus ou moins

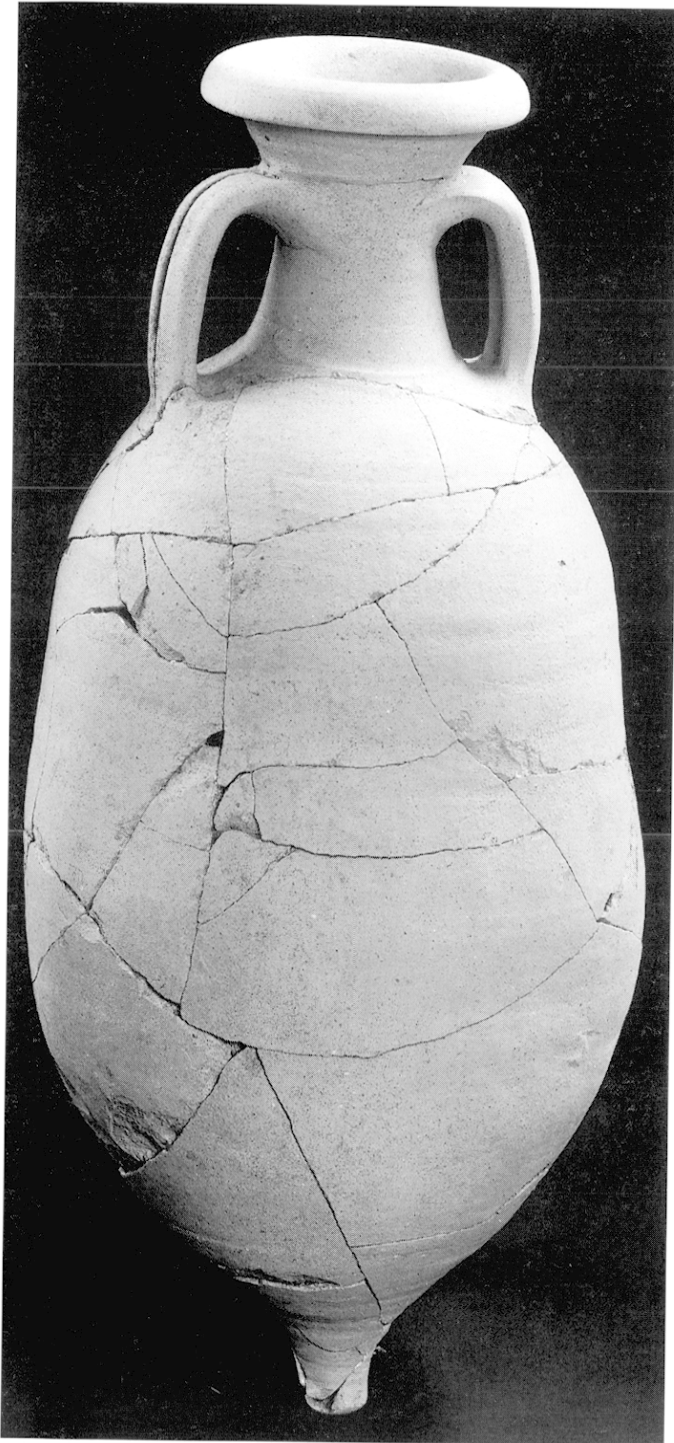


Fig. 25. Amphore de type 3A provenant des fouilles du métro de Lyon (échelle : x 2).

débordante et évasée, et le ressaut plus ou moins marqué. Le col est court et les anses sont généralement plates avec un sillon. Le seul exemplaire complet provient du musée de Vienne¹⁰. Il comporte un fond plat légèrement annulaire. La rareté des profils complets ne permet pas de savoir si les fonds de la première variante sont toujours annulaires à la différence de ceux du type 4B. Ce type n'est connu qu'à de rares exemplaires sur les sites de consommation lyonnais et sur l'atelier de la Manutention.

Le type 4 B se distingue du type 4A par un col évasé terminé par une lèvre en bourrelet. Celle-ci est le plus souvent arrondie, mais il existe des exemplaires avec une lèvre anguleuse. Les anses comportent un sillon central. Le fond, plat, ne comporte pas de pied annulaire.

Chronologie

- Le type 4A dont le témoin le plus ancien provient d'un contexte du début du I^{er} s. après J.-C. (pl. 26)¹¹. La présence de ce type associé au type 4B dans le matériel de la Manutention laisse supposer qu'il est produit au moins jusqu'au milieu du I^{er} s. après J.-C.
- Le type 4B apparaît à la Manutention ; présent au Bas-de-Loyasse, sur le site des Hauts-de-Saint-Just dans un contexte non daté, il est encore attesté à la fin du I^{er} s. après J.-C., rue des Farges (Desbat, 1984), (pl. 27). Il semble s'inscrire dans la même phase chronologique que le type 3B : naissance vers le milieu du I^{er} s. de notre ère et développement sous les Flaviens, mais pourrait se prolonger plus tardivement. Quelques exemplaires dans des niveaux de la fin du II^e ou du début III^e s. sont peut-être résiduels mais cela n'est pas certain.

À ces quatre types principaux on peut maintenant en ajouter d'autres qui sont moins fréquents mais dont la production est assurée à Lyon (fig. 23).

TYPE 5 : DRESSEL 28 SIMILIS

Ce type est représenté par quelques exemplaires dans l'atelier de la Muette et dans celui de la Manutention (fig. 23) (cf. *supra*, p. 47). Il s'agit d'une amphore à fond

10. Exemplaire d'origine inconnue, inventaire n° 796 (dessin E. Bertrand).

11. Fouilles de la rue Chambonnet en 1996, sous la direction de Grégoire Ayala.

plat, à pied annulaire. Le col court se termine par une lèvre en poulie.

TYPE 6 : DRESSSEL 16

Ce type correspond à une amphore à *garum* produite à Fréjus dont on connaît un exemplaire à Londres avec le *titulus liquamen antipolitanum* (Hassal, Tomlin, 1984). On ne connaît que quelques exemplaires complets de ce type peu fréquent. Il s'agit d'une amphore à col cylindrique et lèvre en bourrelet. Les anses pseudo-bifides présentent un coude marqué. La panse fuselée se termine par un pilon allongé, creux ou plein selon les cas. Il existe un risque de confusion avec l'amphore Dressel 2/4, et certains exemples ont été identifiés comme tels dans un premier temps. C'est le cas notamment de l'amphore de Londres mais aussi pour des exemplaires de Fréjus et de Cannes (Laubenheimer, 1985 ; Laubenheimer *et al.*, 1992).

L'analyse d'un exemplaire d'Augst a démontré que ce type avait également été fabriqué à Lyon (Desbat *et al.*, 1994).

TYPE 7 : HALTERN 70 SIMILIS

On a regroupé sous ce terme une série d'amphores qui dérivent de l'amphore de Bétique Haltern 70. On peut distinguer deux générations dans la production :

- une forme précoce imitant assez précisément le modèle bétique : lèvre oblique, anse avec un sillon central ;
- une forme plus tardive (London 555, Augst 21) qui évolue en s'écartant du modèle initial. Il s'agit d'amphores à panse fuselée ; le col évasé présente un sillon sous la lèvre. Les analyses ont confirmé que ce type avait été produit à Lyon. Un exemplaire de Saint-Romain-en-Gal avec l'estampille BASS a pu être attribué à Lyon, de même que d'autres exemplaires de London 555 à pâte sableuse. L'existence à Nyon (Suisse) d'un exemplaire estampillé SOLIT, marque que l'on retrouve sur plusieurs amphores dont l'origine lyonnaise a été confirmée (Desbat *et al.*, 1994), va dans le même sens. Toutefois cette production lyonnaise ne paraît pas très importante. Il semble que la forme London 555 a été également produite par d'autres ateliers de la vallée du Rhône. Ce type se rencontre en effet le plus souvent avec des pâtes très fines, très proches par leur aspect visuel, mais aussi par

leur composition d'amphores à fond plat G3 et G4, et bien différentes des pâtes de Bétique. Il ne fait donc pas de doute que la plupart des amphores London 555 recueillies çà ou là ont une origine gauloise et non bétique. On ne peut exclure pour autant que ce type ait été également produit en Bétique, mais cela reste à démontrer.

On peut donc distinguer deux générations dans les amphores lyonnaises.

La première, produisant des amphores de types 1, 2A, 2B, 3A et 4A, dont on peut situer la naissance peu avant le changement d'ère.

La seconde, représentée par les types 3B et 4B, dont on peut fixer les débuts de production vers le milieu du I^{er} s. après J.-C.

On observe une grande diversité dans le détail des profils de lèvres sur les exemplaires provenant des différents sites lyonnais pour les types 3 et 4. Cette diversité ainsi que les variations importantes constatées sur différents paramètres traduisent une production en apparence peu homogène, sans doute due à l'existence de plusieurs ateliers à Lyon même (Jacquin *et al.*, 1993).

LES TIMBRES

Le marquage des amphores lyonnaises n'est pas systématique. Néanmoins, une dizaine de marques différentes ont été recensées, soit dans le matériel des sites lyonnais soit dans le matériel viennois (fig. 26 et 27). Seuls deux timbres ont été trouvés en contexte d'ateliers, mais les analyses ont confirmé l'origine lyonnaise des exemplaires concernés.

Les dix marques attestées localement sont les suivantes :

1. BASSVS (fig. 26, n°5)

La marque figure sous la forme BAS F à la base d'une anse de Haltern 70 similis de Saint-Romain-en-Gal. On peut la rapprocher de la marque BASS sur amphore de type 3B à Genève (Paunier, 1981, n° 435).

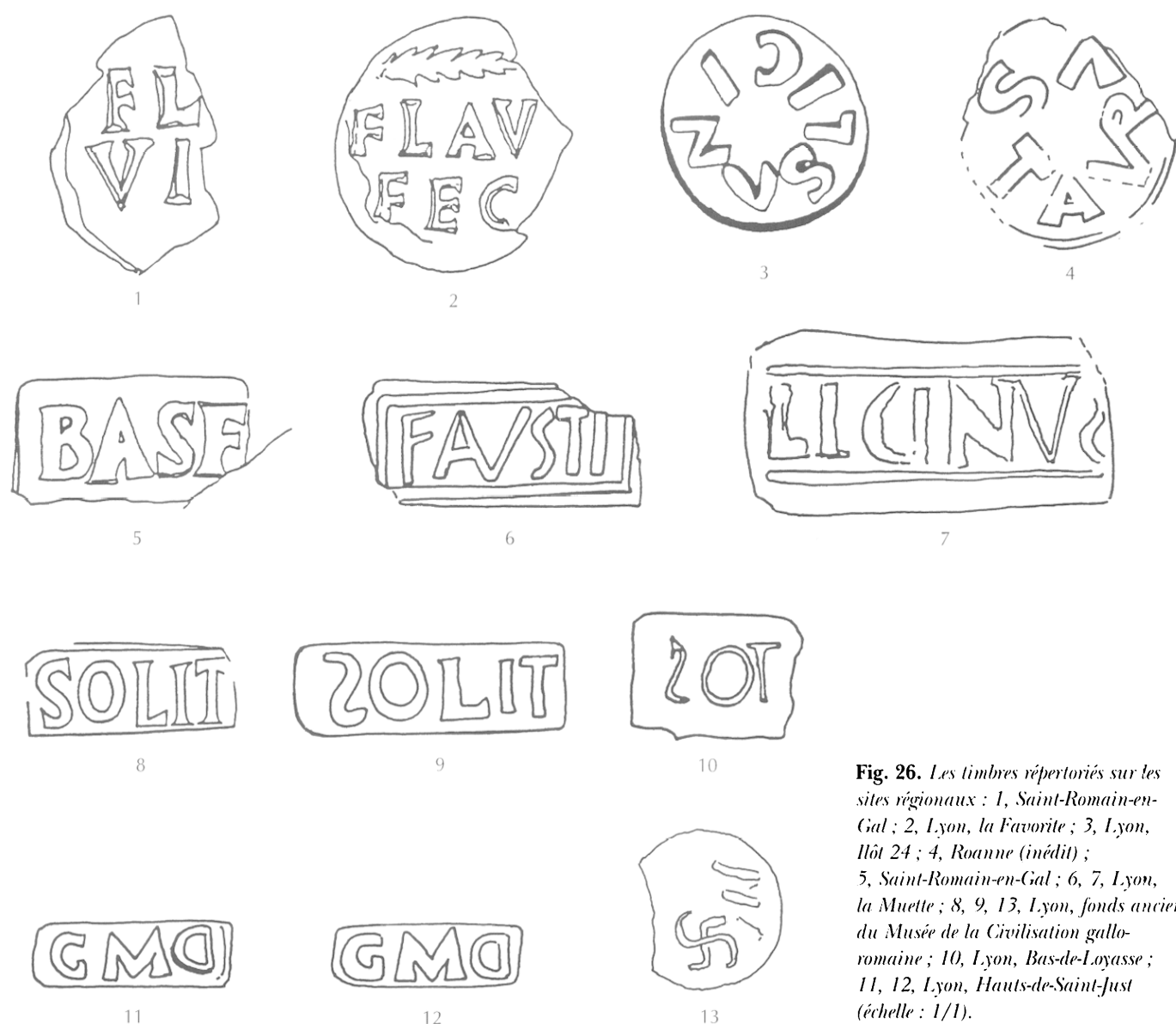


Fig. 26. Les timbres répertoriés sur les sites régionaux : 1, Saint-Romain-en-Gal ; 2, Lyon, la Favorite ; 3, Lyon, Hôt 24 ; 4, Roanne (inédit) ; 5, Saint-Romain-en-Gal ; 6, 7, Lyon, la Muette ; 8, 9, 13, Lyon, fonds ancien du Musée de la Civilisation gallo-romaine ; 10, Lyon, Bas-de-Loyasse ; 11, 12, Lyon, Hauts-de-Saint-Just (échelle : 1/1).

2. FAVSTVS (fig. 26, n° 6)

Cette marque figure à la Muette sous la forme FAVSTI dans un cartouche rectangulaire, sur un fragment de col d'amphore probablement de type 3. La même marque existe à Avenches et *Vindonissa* sur amphores à *garum* (Callender, 1965, n° 611c).

3. FLAVIVS (fig. 26, n° 1 et 2)

Cette marque se rencontre sous plusieurs formes :

FLAV(IVS) marque circulaire, sur Dressel 2/4 de Lyon la Favorite (Becker *et al.*, 1986) et sur Dressel 2/4 de Saint-Romain-en-Gal. On connaît également la marque FLAVI à Vienne (*CIL*, XII, 5683-110) sur col d'amphore de type indéterminé et à Coblenz, marque circulaire sur col (Callender, 1965, n° 644).

4. G.M.D (fig. 26, n° 11 et 12)

Cette marque est connue à deux exemplaires sur une petite amphore de type 4B (Hauts-de-Saint-Just).

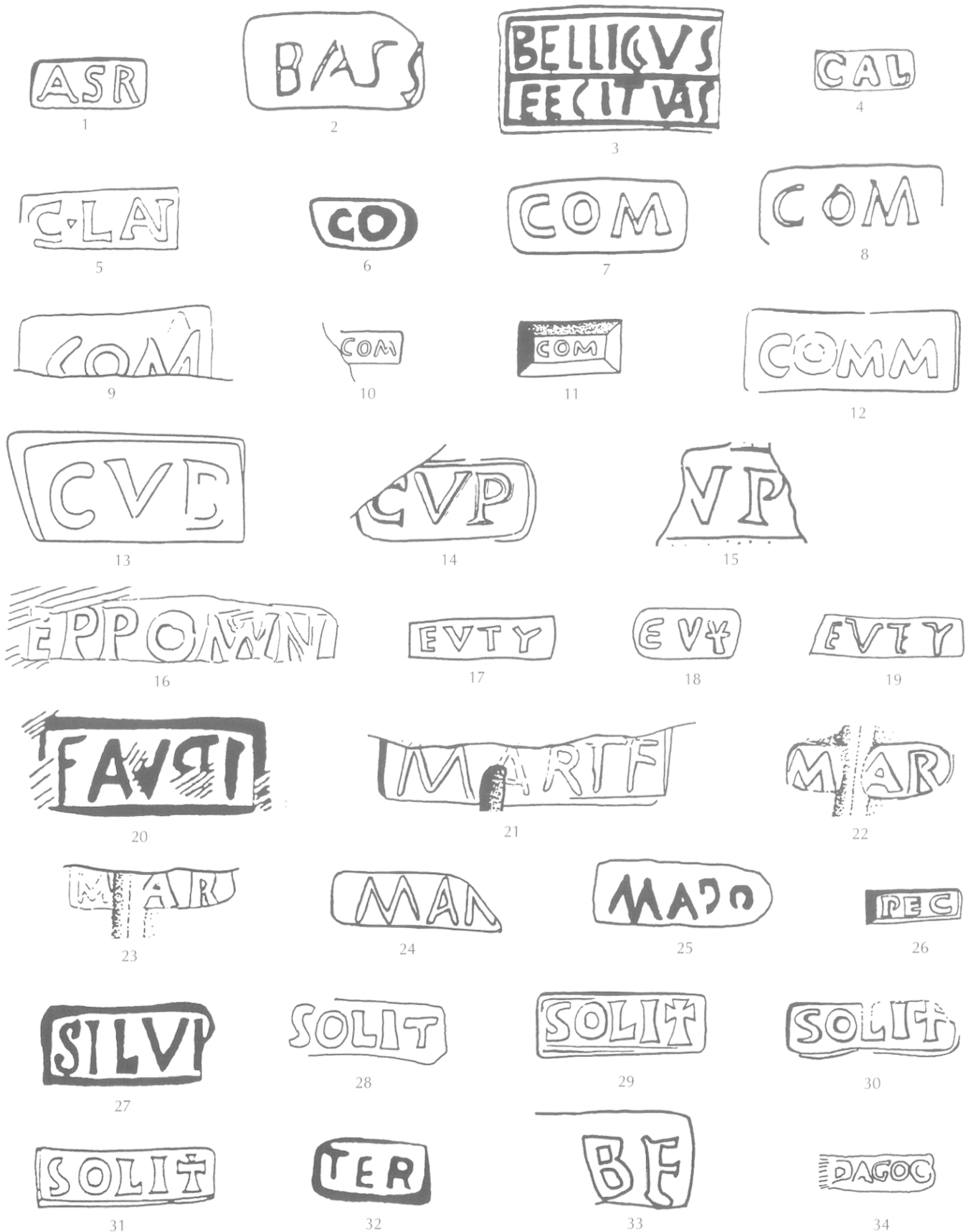


Fig. 27. Les timbres répertoriés sur les autres sites de consommation : 1, Augst (Martin-Kilcher, 1994a) ; 2, Genève (Paunier, 1981) ; 3, Vindonissa (Callender, 1965) ; 4, Trèves (Gose, 1972) ; 5, Vindonissa (Martin-Kilcher, 1994a) ; 6 : Vidy (Callender, 1965) ; 7, 8, Genève (Paunier, 1981) ; 9-12, Augst (Martin-Kilcher, 1994a) ; 13, Neuss (Filtzinger, 1972) ; 14, Augst (Martin-Kilcher, 1994a) ; 15, Mandeuve (Jeannin, Laubenheimer, 1989) ; 16, Augst (Martin-Kilcher, 1994a) ; 17, Autun (inédit) ; 18, Berne (Ettlinger, 1978) ; 19, Lenzburg (Ettlinger, 1977) ; 20, Vindonissa (Callender, 1965) ; 21-23, Augst (Martin-Kilcher, 1994a) ; 24, Berne (Ettlinger, 1978) ; 25, Mandeuve (Jeannin, Laubenheimer, 1989) ; 26, Augst (Martin-Kilcher, 1994a) ; 27, Vidy (Callender, 1965) ; 28, Nyon (Jeannin, Laubenheimer, 1989) ; 29, 30, Augst (Martin-Kilcher, 1994a) ; 31, Genève (Paunier, 1981) ; 32, Nyon (Callender, 1965) ; 33, Scarponne (Baudoux, 1995) ; 34, Arentsburg (Laubenheimer, 1985), (échelle : 1/1).

5. LICINVS (fig. 26, n° 7)

Elle existe sous deux formes :

- LICINVS, cartouche rectangulaire sur col de Dressel 2/4 ; Lyon la Muette.
- LICINVS, cachet circulaire sur col de Dressel 9 similis type 3A ; Roanne (Aulas, 1981).

6. SOLITVS (fig. 26, n°9)

Cette marque n'est connue à Lyon qu'à un exemplaire, sous la forme SOLIT, sur l'anse d'une petite amphore de type 4, de Trion (Allmer, Dissard, 1888-1893, n° 233), dont l'origine lyonnaise a été établie par analyse. En revanche elle est connue à plusieurs exemplaires avec différents graphismes sur de nombreux sites, notamment les Fins à Annecy, Augst, Nyon, *Vindonissa*, Vidy et Genève (Callender, 1965, n° 1649 ; Paunier, 1981, n° 476 ; Martin-Kilcher, 1994a, st. 196). Elle se rencontre sur différents types d'amphores : Dressel 9 similis, type 3A, type 4 et

Haltern 70 similis. On connaît par ailleurs cette estampille sur un mortier trouvé également dans les fouilles de Trion, avec le S rétrograde (Allmer, Dissard, 1888-1893, n° 151).

7. SOTILVS SOTERICVS OU SOLITVS ? (fig. 26, n° 10)

Marque connue à un seul exemplaire : SOT, avec le S rétrograde, ou SOL rétrograde, dans un cartouche rectangulaire à la base d'une anse de Dressel 9 similis type 3B (Dangréaux, Desbat, 1988). Le rapprochement avec la marque de Solitus avec S rétrograde peut faire penser qu'il s'agit d'une variante de cette signature.

8. TAVRVS (fig. 26, n° 4)

Cette marque est connue à cinq exemplaires identiques sous forme circulaire sur le site de l'Îlot 24 (Jacquin *et al.*, 1993). Elle se trouve sur deux types d'amphores, des Dressel 2/4 type 2B et des Dressel 9 type 3A.

	LYON 2 Dr. 2-4	LYON 3 Dr. 9 sim.	LYON TYPE 4	Halt. 70 similis	Sites consommateurs
APR			●		Heitersheim
ASR			●		Augst
BASS(VS)		●		●	Saint-Romain-en-Gal, Genève
BELLICVS FECIT VAS		●			<i>Vindonissa</i>
BILSIII		●			Vidy
CAL			●		Trèves
C. L. ANT.			●		Augst
CGM		●			Vidy
COM(M)		●			Vidy, Genève, Augst, Annecy, Avenches
CVB		●			Neuss, Aislingen
CVP			●		Soleure, Augst
EPPOMVN		●			Augst
EVT ou EVTY		●			Yverdon, Autun, Lenzburg
FAVSTI		●			Lyon, Avenches, <i>Vindonissa</i>
FLAVI(VS)	●				Lyon, Vienne, Coblenz, Saint-Romain-en-Gal
GMD			●		Lyon
LICINVS	●	●			Lyon, Roanne
MADO ?			●		Mandeure
MAR		●			Berne
MAR (T)		●			Augst
NVS ou SAN		●			Vidy
PEC			●		Augst
SILVI(NVS)	●	●			Vidy, <i>Vindonissa</i> , Annecy
SOLITI		●	●	●	Lyon, Augst, Genève, Vidy, Annecy, Lenzburg, Nyon, <i>Vindonissa</i>
SOT(ILVS) ?		●			Lyon
TAVRVS	●	●			Lyon
TER		●			Nyon
.BF		●			Scarponne
.DAGOC		●			Arentsburg
.RA		●			Chalon-sur-Saône

Fig. 28. Tableau des timbres amphoriques.

9. MARQUE CIRCULAIRE : swastika (fig. 26, n° 13)

Marque illisible sur col de Dressel 2/4 complète de type 2B trouvée sur le site de la Manutention (Comarmond, 1855-1857, n° 5 ; Desbat, 1987a).

10. MARQUE CIRCULAIRE ILLISIBLE

Marque illisible sur col d'amphore Dressel 9 similis de type 3A, inédite (musée de Lyon).

La typologie des amphores et la nature des pâtes permettent d'attribuer aux productions lyonnaises, ou du moins régionales, d'autres estampilles rencontrées sur les sites de consommation, en particulier sur les amphores de type 3A ou 3B, mais aussi sur des amphores de type 4 (fig. 27 et 28).

APR : sur amphore de type 4 (Heitersheim, Baden-Wurtemberg) (Martin-Kilcher, 1994a, note 449).

ASR : estampille relevée à Augst à la base d'une anse d'amphore de type 4 (Martin-Kilcher, 1994a, st. 187). Il faut signaler qu'un mortier lyonnais a livré la marque ASRCO.

BELLICVS FECIT VAS : sur col d'amphore à *Vindonissa* (Callender, 1965, n° 186). Callender avait proposé la lecture Vas (ione) et une origine de Vaison. L'analyse de cet exemplaire a conclu à une origine lyonnaise (Desbat *et al.*, 1994).

CAL : (Gallus ?) sur anse d'amphore de type 4B à Trêves Altbachtal (Gosc, 1972).

C.L.ANT : sur anse d'amphore type 4 à *Vindonissa* (Martin-Kilcher, 1994a, abb. 156). On peut rapprocher cette marque de l'estampille C. ANT.C.F ? trouvée sur un mortier lyonnais.

CGM : sur amphore de type 3 à Vidy.

CO : à Vidy (Callender, 1965, n° 410). Il faut peut-être rattacher cette marque à la même fabrique que les marques suivantes, toutefois l'estampille sur mortier qui associe ASR et CO permet d'autres possibilités.

COMM ou COMN ou COM : (Communis ?) sur col et sur une anse de Dressel 9 similis à Genève (Paunier, 1981, n° 436 et 437) et à Augst à plusieurs exemplaires, avec des tailles et des graphies différentes (Martin-Kilcher, 1994a, st. 193a-193d).

CVB : sur une lèvre de type 3A à Neuss (Filtzinger, 1972).

CVP : à Augst sur anse d'une amphore de type 4B (Augst

17) (Martin-Kilcher, 1994a, st. 188), à Soleure et Mayence.

EPPOMVNI : à Augst (Martin-Kilcher, 1994a, st. 194).

EVT, EVTY : (Eutyches ?) sur anse d'amphore de type 4 à Autun et à Berne (Ettlinger, 1978). On peut rapprocher une autre marque relevée à la base d'une anse d'amphore de type 3B à Lenzburg (Ettlinger, 1977) qu'il faut probablement lire également EVTY.

MADO ? : sur col à Mandeuire (Jeannin, Laubenheimer, 1989). On peut se demander s'il ne faut pas corriger la lecture en MAR. O (F), le graphisme de cette marque étant très voisin de la marque de Soleure et la marque MAR OF étant signalée par Callender (1965, n° 1019) sur Dressel 2/4.

MAR : sur anse en deux exemplaires à Augst (Martin-Kilcher, 1994a, st. 195b) et à Bern (Ettlinger, 1978). La même marque avec une forme très proche est signalée par Callender à Londres (1965, n° 1019).

MARTF : (Martialis ?) sur anse également à Augst (Martin-Kilcher, 1994a, st. 195a). Il faut signaler que la marque MARTIALIS. F est connue à Genève sur mortier (Paunier, 1981, n° 499).

PEC : sur anse d'amphore de type 4, à Augst (Martin-Kilcher, 1994a, st. 186).

SILVINVS : la marque est connue sous la forme SILV à Annecy (Callender, 1965, n° 1625a), SILVI à Vidy (Paunier, 1981) et *Vindonissa* (Callender, 1965, n° 1625c), SILVIN à Annecy. Il faut distinguer cette marque de l'estampille SILVINVS F. connue à Avenches sur anse de G.4 (Laubenheimer, 1985, p. 433).

TER : sur amphore de type 3 à Nyon (Callender, 1965, n° 1709). On connaît par ailleurs la marque TERTI à Genève.

.BF : sur le col d'une amphore de type 3 à Scarponne (Baudoux, 1995, fig. 35, n° 10)¹².

.DAGOC : sur le col d'une amphore de type 3B à Arentsburg (Holwerda, 1923 ; Laubenheimer, 1985, fig. 6, n° 8).

.RA : sur col de type 3, à Lux (Musée de Chalon-sur-Saône, inédit).

.VP : à Mandeuire (Jeannin, Laubenheimer, 1989), peut-être s'agit-il de CVP ?

12. Juliette Baudoux publie une autre estampille I.V.N (?) située sur l'anse d'une amphore de Biesheim, classée dans le groupe des Dressel 9 similis (Baudoux, 1995, fig. 35, n° 8). Toutefois, ses caractéristiques typologiques paraissent plutôt la rattacher au type Lenzburg.

Marque circulaire illisible sur col d'amphore à Genève (Paunier, 1981, n° 479).

Trois remarques sont à formuler :

1. La marque la plus fréquente est celle de Solitus, connue avec plusieurs graphismes. Celle-ci se retrouve sur différents types d'amphores mais également sur mortier. D'autres marques offrent des analogies avec les estampilles rencontrées sur les mortiers. Le timbrage sur les mortiers lyonnais n'est pas du tout systématique, mais ces quelques parallèles confirment les rapports étroits entre la production des amphores et celle des mortiers.

2. La totalité des timbres circulaires sur col figurent sur des modèles de la première génération c'est-à-dire sur les types 2A, 2B et 3A. Ils sont inconnus sur les types de la seconde génération pour lesquels seuls sont répertoriés des timbres dans un cartouche rectangulaire apposé le plus souvent à la base de l'anse, plus rarement sur le col ou la lèvre.

3. La présence d'estampilles circulaires sur plusieurs amphores lyonnaises pouvait laisser supposer qu'il s'agissait d'un élément distinctif de la production lyonnaise. On sait aujourd'hui qu'il n'en est rien (Jacquin *et al.*, 1993). Il n'empêche que cette forme de timbrage reste un élément important de la typologie lyonnaise.

LA QUESTION DES IMITATIONS

La production lyonnaise n'est pas la seule à s'être inspirée de modèles fabriqués en Italie ou dans les provinces. En Gaule, 21 autres ateliers sont actuellement recensés (fig. 29) ; Dressel 1 ou Dressel 2/4 figurent, comme à Lyon, parmi la production de quelques-uns d'entre eux :

- Corneilhan (Laubenheimer, 1985),
- Crouzilles (Schweitz *et al.*, 1986),
- Marseille, butte des Carmes (Bertucchi, 1990),
- Montans (inédit),
- Ponteilla (Laubenheimer, 1989a)
- Sainte-Cécile-les-Vignes (Meffre, Meffre, 1992),
- Saint-Just, Ardèche (Laubenheimer *et al.*, 1989),
- Saintes (inédit),
- Sens (Perrugot, 1996),
- Velaux, Moulin du Pont (Tchernia, Villa, 1977),
- Velaux, plaine de Levrau (Laubenheimer, 1985).

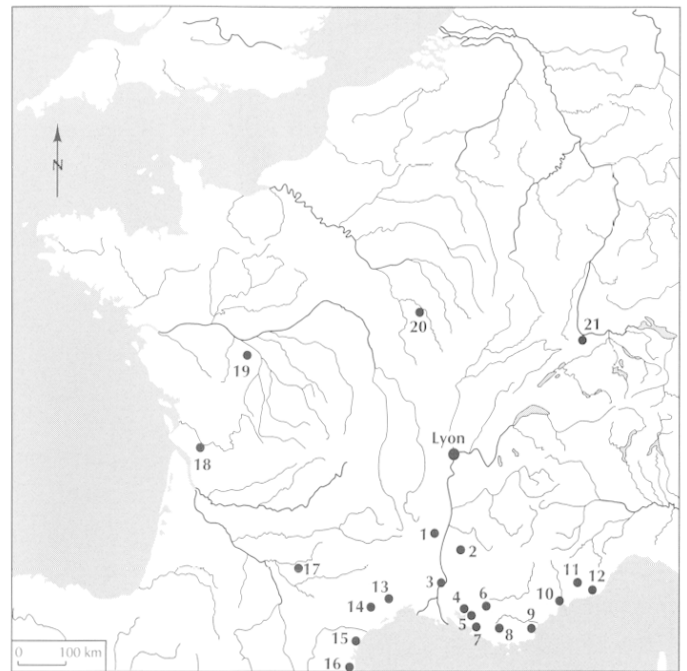


Fig. 29. Carte des ateliers ayant produit des imitations d'amphores d'inspiration italique ou hispanique : 1, Saint-Just, Ardèche ; 2, Sainte-Cécile-les-Vignes ; 3, Meynes ; 4, 5, Velaux ; 6, Puylobier ; 7, Marseille ; 8, Le Castellet ; 9, Cavalaire-sur-Mer ; 10, Fréjus ; 11, Cannes ; 12, Antibes ; 13, Aspiran ; 14, Corneilhan ; 15, Sigean ; 16, Ponteilla ; 17, Montans ; 18, Saintes ; 19, Mougou ; 20, Sens ; 21, Augst.

LES DRESSSEL 1

La production en Gaule de Dressel 1 n'est attestée, hors de Lyon, que dans le seul atelier de Saint-Just, Ardèche. Bien que le modèle fabriqué ne soit connu que de façon fragmentaire, on peut distinguer deux variantes. Dans la première, la lèvre présente une inflexion externe (fig. 30, n° 1 et 2) ; dans la seconde au contraire (fig. 30, n° 3 et 4), l'inclinaison de la lèvre forme un bord rentrant. Dans les deux cas, la lèvre est haute (autour de 6 cm) quoique légèrement moins élevée dans la seconde variante.

La première de ces variantes se rapproche quelque peu de la production lyonnaise mise au jour sur le site de l'Îlot 24 (Jacquin *et al.*, 1993) par la hauteur de la lèvre et l'inflexion externe de celle-ci, toutefois moins prononcée. Elle s'en sépare pourtant par un creux interne au niveau de la liaison col/lèvre : très nettement visible sur la plupart des modèles lyonnais (29 des 35 exemplaires recensés), il est fort peu perceptible dans la production de l'atelier ardéchois.

LES DRESSEL 2/4

Les Dressel 2/4 produites en Gaule présentent des caractères typologiques très diversifiés. La fabrication n'est pas standardisée et les modèles varient d'un atelier à l'autre, voire entre deux productions d'un même atelier (fig. 30). Au demeurant, cela ne peut surprendre si l'on se réfère au nombre de formes déjà inventoriées dans l'ensemble de la production, tant italique que provinciale, des amphores Dressel 2/4 (Hesnard, 1981).

Les rares exemplaires complets soulignent assez les différences typologiques rencontrées. Les deux variantes fabriquées à Crouzilles sont fort dissemblables (pl. 28, n° 12 et 13) : lèvre avec ou sans ressaut interne, panse cylindrique ou ovoïde, pilon plein ou creux, etc., même chose pour les deux variantes de Fréjus (pl. 28, n° 10 et 11). L'atelier de Sainte-Cécile-les-Vignes fabrique quant à lui un modèle qui, avec un petit pilon plein, un col court muni d'anses bifides et terminé par une mince lèvre arrondie (pl. 28, n° 7), se distingue aisément des autres productions recensées.

Les éléments fragmentaires issus des autres ateliers ajoutent encore à la diversité. Les cols peuvent être cylindriques comme à Marseille (pl. 28, n° 3), tronconiques comme dans les deux ateliers de Velaux (pl. 28, n° 1 et 2) ou bitronconiques comme à Corneilhan (pl. 28, n° 8 et 9), atelier dans lequel on rencontre des anses aux variantes bifides et pseudo-bifides. Cet atelier traduit bien la diversité de la production des amphores Dressel 2/4 : des deux variantes produites, l'une (pl. 28, n° 1) présente un col bitronconique et des anses pseudo-bifides, l'autre (pl. 28, n° 2) offre un col tronconique et des anses bifides.

Dans cet ensemble, la production lyonnaise se distingue par le fait de reproduire des modèles connus par ailleurs.

LE TYPE 2A

Les caractères typologiques définissant ce modèle (fig. 31, n° 1) reprennent ceux appartenant à la classe des amphores dites de Cos définie par A. Hesnard (1981) : col en cloche, anse formant un coude prononcé et petit pilon. L'origine orientale de la série initiale suggérée, notamment, par une inscription peinte sur une des amphores de même type découvertes à Pompei (fig. 31, n° 2) a été confirmée par des analyses physico-chimiques

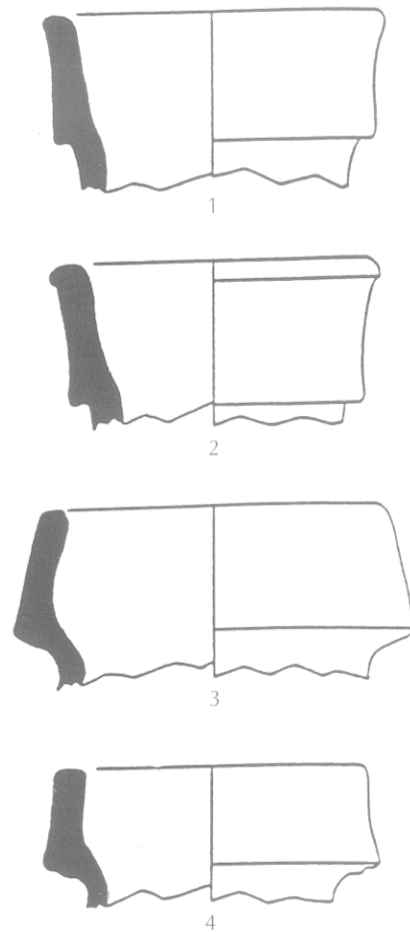


Fig. 30. Amphores Dressel 1 de l'atelier de Saint-Just, Ardèche (Laubenheimer et al., 1989), (échelle : 1/4).

effectuées sur des exemplaires semblables (fig. 31, n° 3) recueillis à Lyon sur le site de la Favorite (Desbat, Picon, 1986a).

LE TYPE 2B

Sa morphologie (fig. 31, n° 4) est tout à fait comparable à celle d'un groupe d'amphores reconnu à Pompei (Panella, Fano, 1977) et rangé dans une série originaire de Campanie du Nord (Hesnard, 1981). Le ressaut en pied le rattache même de façon plus précise encore à certaines productions de la région du Falerne, ainsi qu'ont pu le mettre en évidence des prospections suivies d'analyses physico-chimiques (Hesnard, Lemoine, 1981) sur les échantillons récoltés (fig. 31, n° 6).

Ce modèle de Campanie du Nord se sépare toutefois du type 2B lyonnais par ses aspects dimensionnels et

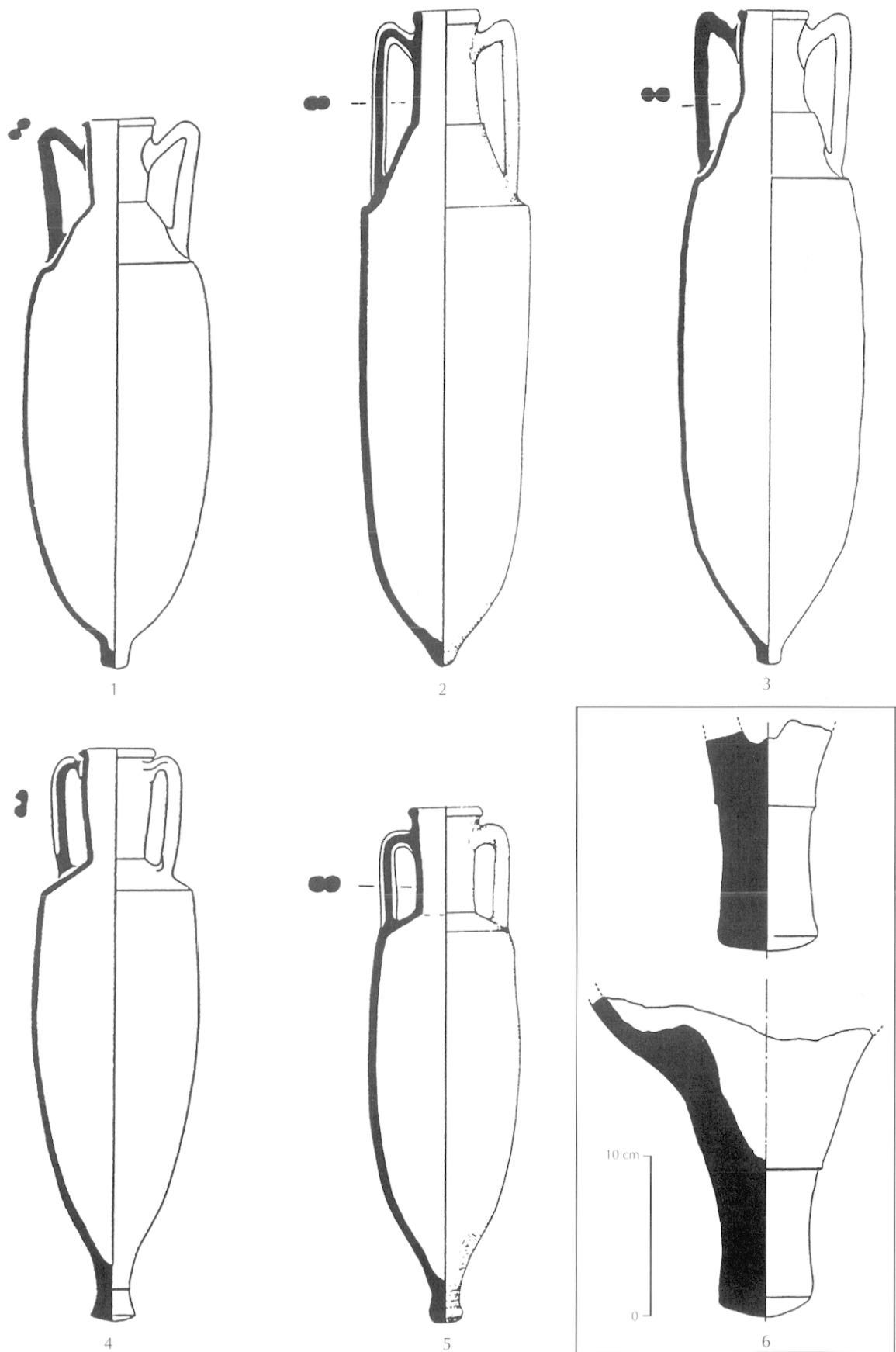


Fig. 31. Comparaison des amphores Dressel 2/4 lyonnaises avec les modèles orientaux ou italiens : 1, amphore de Lyon de type 2A, dépôt de la Favorite (Becker et al., 1986) ; 2, amphore de type Cos provenant de Pompéi (Panella, Fano, 1977) ; 3, amphore de type Cos provenant de Lyon, la Favorite (Desbat, Picon, 1986a) ; 4, amphore de Lyon de type 2B ; 5, amphore de Campanie du nord, provenant de Pompéi (Panella, Fano, 1977) ; 6, pieds d'amphores Dressel 2/4 des ateliers du Falerne (Hesnard, Lemoine, 1981), (échelle : 1/10, sauf le n° 6).

quelques-uns de ses critères typologiques : anses bifides, attaches supérieures des anses nettement détachées du niveau inférieur de la lèvre, estampille située sur le pied pour les exemplaires timbrés (Jacquin *et al.*, 1993). On a déjà pu voir en effet (*cf. supra*, typologie) que pour ce type 2B, les anses sont pseudo-bifides, rattachées directement sous la lèvre ; aucun en outre ne présente de timbre sur le pied : les exemplaires lyonnais estampillés porte leur timbre sur le col dans un cartouche le plus souvent circulaire (l'estampille de LICINVS constituant une exception), ce qui est tout à fait étranger à la production campanienne de la région du Falerne.

On a pu voir que la production d'amphores inspirées de modèles italiques et/ou hispaniques n'appartenait pas aux seuls ateliers lyonnais. La plupart des « imitations » gauloises sont précoces et ont une durée de vie assez courte ainsi qu'une diffusion limitée. C'est le cas pour les Pascual 1 et Dressel 2/4 de Marseille, pour les Pascual 1 d'Aspiran et de Montans, pour les Dressel 2/4 lyonnaises.

Par certains côtés on peut rapprocher ce phénomène avec la multiplication des ateliers d'imitations de sigillée à la fin du I^{er} s. avant J.-C. Mais alors que les imitations de sigillée reproduisent fidèlement le répertoire italiq, les amphores ne sont le plus souvent qu'une copie grossière du prototype. Pour la Gaule, la production lyonnaise des Dressel 2/4 est la seule à rappeler nettement des modèles dont l'origine (Cos, Falerne) est connue. En ce sens, elle est la seule pour laquelle on peut parler d'imitation.

L'existence de ces « imitations » oblige à s'interroger sur la notion d'imitation ou de copie mais pose surtout la question du contenu et de l'origine des produits transportés dans ces amphores.

On peut distinguer des degrés divers dans la copie ou l'imitation, depuis une évocation qui s'inspire assez librement de la forme, jusqu'à une copie conforme qui respectera même les détails. La copie ou l'imitation correspond en effet à des phénomènes divers. Il peut s'agir en premier lieu d'une simple question de mode. Telle forme est imitée parce qu'elle plaît ou qu'elle correspond à un produit à la mode. La copie peut aussi être destinée à permettre au client de se procurer à moindre prix un produit onéreux. Elle peut encore être une véritable contrefaçon, un faux pour tromper, destiné dans ce cas à abuser le client. Dans cette dernière éventualité, la copie se doit d'être la plus fidèle possible, à moins de supposer que le consommateur, ou le fabricant, n'ait qu'une idée vague du produit originel. Faut-il expliquer la production des

imitations par un de ces phénomènes ou tous à la fois, ou y a-t-il encore d'autres possibilités ?

S'il s'était agi de généraliser un modèle, un seul type, Dressel 2/4 de type Cos ou de type Falerne, aurait suffi. Or les deux types, Cos et Falerne, existent conjointement ainsi que l'ont mis en évidence les fouilles de la Favorite. Nous écarterons donc la première hypothèse.

Si l'amphore lyonnaise du type 2B est assez proche du modèle originel, elle se distingue cependant de son homologue campanien, par ses dimensions, la facture des anses et le timbrage. Nous ne sommes donc pas en présence d'une copie parfaite. La chose est encore plus flagrante pour les amphores à *garum* lyonnaises qui s'inspirent très librement des prototypes hispaniques. Dans tous les cas, il semble difficile de parler de contrefaçon. Même lorsque la copie est proche de l'original, comme les Dressel 2/4 lyonnaises qui vont jusqu'à reproduire l'anneau du pied que l'on trouve sur les amphores du Falerne, elle s'en distingue par la pâte, alors qu'il eut été facile aux potiers de choisir des terres permettant de mieux imiter le produit. De même la présence d'estampille, même si elle n'est pas généralisée, contribue à distinguer les imitations lyonnaises des prototypes qu'elles sont censées copier. Il faut donc écarter l'idée que ces copies aient été destinées à abuser les consommateurs.

Pourquoi alors copier ou s'inspirer de formes existantes plutôt que d'essayer de créer un modèle original ? Le phénomène de mode paraît le plus plausible mais il n'explique pas tout. Le fait que les ateliers italiques abandonnent la forme Dressel 1, au profit de la Dressel 2/4 qui imite l'amphore de Cos, et le fait que cette Dressel 2/4 devienne le modèle d'amphore vinaire le plus répandu produit dans presque tout le monde romain semblent bien un phénomène de mode. De même, à partir de la fin du I^{er} s. après J.-C., l'amphore à fond plat devient le type d'amphore vinaire le plus courant en Occident.

En revanche, la production par un même atelier de plusieurs imitations, notamment de plusieurs types d'amphores vinaires, comme c'est le cas à Lyon ou à Marseille, ne peut pas s'expliquer uniquement par un simple phénomène de mode. On doit donc envisager d'autres explications. Une possibilité serait que l'imitation de formes bien connues du monde méditerranéen soit destinée à valoriser un produit médiocre par un emballage évoquant un contenu prestigieux, comme par exemple une piquette gauloise dans une amphore de type Falerne.

La volonté de faire un objet reconnaissable par l'acheteur nous paraît être l'hypothèse à retenir.

Une situation quelque peu semblable se rencontre d'ailleurs plus tard entre le milieu et la fin du II^e s., dans les ateliers rhénans. Celui de Rheinzabern produit alors des amphores assimilables à la Dressel 20 « par la parfaite adéquation de leur forme » (Baudoux, 1995, p. 106). Malgré quelques variantes de détail, dans la forme de la lèvre notamment, la volonté d'imiter le modèle de Bétique est d'autant plus évidente que cette production est timbrée sur l'anse. L'estampille a toutefois une signification différente : « elle sert ici à reconnaître l'objet façonné par le potier et non le *fundus* ou la *figlina* » (*idem*). Là aussi donc il y a volonté de rappeler un modèle connu avec la possibilité pour l'acheteur de distinguer le type gaulois du type ibérique.

L'exemple des amphores à *garum* de Lyon atteste qu'une partie au moins de ces imitations était destinée au reconditionnement de produits importés en vrac (Desbat, 1991). Les nombreux *tituli* relevés sur les amphores Dressel 9 ou 10 similis (Lyon 3A et 3B), qui désignent le contenu *Garum Flos*, *Muria Hispana*, *Garum Hispanum*, ne laissent pas de doute. Une autre hypothèse serait donc que la forme des amphores correspond à la nature mais aussi à l'origine du produit. Ainsi le *garum* importé de la péninsule ibérique est-il conditionné à Lyon dans des amphores qui copient les formes hispaniques. Dans cette hypothèse les amphores Haltern 70 similis ou London 555, dont les *tituli* désignent un contenu identique à celui des Haltern 70 de Bétique (olives conservées dans des vins doux), pourraient contenir des olives de Bétique.

Il semble qu'il existe toutefois plusieurs cas de figure. Il est difficilement concevable que les Dressel 2/4 de Lyon aient pu contenir du Falerne ou du vin de Cos importé en vrac. Dans ce cas il se pourrait que la forme de l'amphore ne traduise pas l'origine du vin, mais peut-être sa qualité : vin préparé à l'eau de mer selon la recette de Cos ?

L'analyse de l'amphore de Londres avec l'inscription *Liquamen Antipolitanum* a montré que celle-ci avait été fabriquée à Fréjus, ce qui signifie que le *garum* d'Antibes pouvait être conditionné à Fréjus. Mais peut-être le même *garum* ou des produits comparables ont pu être conditionnés à Lyon, si l'on se réfère à l'origine lyonnaise d'une amphore Dressel 16 trouvée à Augst (Desbat *et al.*, 1994).

LA QUESTION DU CONTENU

Cette question a déjà fait l'objet d'un développement détaillé (Dangréaux, à paraître). Nous ne rappellerons donc ici que les résultats de cette étude.

LA NATURE DU CONTENU

LES AMPHORES DE TYPES 1 ET 2

Aucun *titulus* n'a été relevé sur ces amphores. Mais les Dressel 1 et Dressel 2/4 dont s'inspirent les types 1 et 2 sont des amphores vinaires certifiées par les inscriptions peintes ou témoignages archéologiques directs. On peut ainsi raisonnablement admettre le vin pour contenu des amphores correspondant à ces types.

LES AMPHORES DE TYPES 3 ET 4

Le contenu est assuré par une série d'inscriptions peintes sur les cols d'amphores des types 3A, 3B, 4A et 4B.

Un *titulus* figure sur le col d'une amphore de type 3B provenant du dépotoir du Bas-de-Loyasse et d'origine lyonnaise assurée (pl. 24, n° 3). Ce *titulus* a d'abord été lu MVR (ia) puis MVI. (sum) (Liou, 1988) et publié ainsi (Desbat *et al.*, 1987). La première lecture est aujourd'hui confirmée par un même *titulus* MVR (ia) découvert à Strasbourg (Baudoux, 1995, cat. ST. 178) sur une amphore de ce type dont l'origine lyonnaise a été confirmée par les analyses.

Mais ce sont surtout les amphores d'Augst qui fournissent la plus belle série de *tituli picti*, attestant que ces amphores étaient destinées à contenir des salaisons et notamment des sauces de poisson : une inscription désigne le *garum* et neuf autres la *muria* : *Muria hisp (ana)*, *Muria F (los)* ou *Muria Ant (ipolitanum)*, (fig. 32).

LES AMPHORES DE TYPE 4

Les amphores de ce type présentes dans le matériel lyonnais n'ont pas livré d'inscription pouvant renseigner sur leur contenu. L'élément déterminant vient de l'amphore découverte à Strasbourg et d'origine lyonnaise avérée. On peut lire sur son col (pl. 26, n° 2) une inscription dont la première ligne, SC (*ombrī*), apporte la preuve



Fig. 32. Inscriptions peintes sur amphores de types 3 et 4 d'Augst (d'après Martin-Kilcher, 1994a), (échelle : 1/2).

d'un contenu (*garum* ?) de maquereau, lié aux produits de la pêche.

L'ORIGINE DES CONTENUS

Le problème se pose différemment selon le type d'amphore considéré. Pour l'amphore de type 4, la qualité du produit indiquée, *garum* (?) de maquereau, montre bien que c'est un produit de la pêche maritime dont il s'agit ici, et donc d'un produit importé.

La question reste en revanche posée pour le contenu des amphores de types 1 et 2. Pour le vin, la proximité de la production allobroge invite à réfléchir sur les productions viticoles environnantes ; quant aux sauces de poisson, un texte (Athénée, *Deipnosophistes*, 120, e) montre à lui seul que les produits de la pêche en eau douce ne peuvent être négligés.

LE VIN

Aucun élément n'est venu étayer l'hypothèse d'une exportation d'un vin local au moyen des amphores de fabrication lyonnaise. On peut même voir, dans le fait que les amphores vinaïres lyonnaises soient liées à la seule première génération, la preuve que cette production est sans rapport avec le vin allobroge qui, lui, continue d'exister.

Il y a donc tout lieu de penser que le contenu des amphores vinaïres de la production lyonnaise est importé et, au regard des types d'amphores fabriqués, une origine italique est plus que probable.

LES SALAISONS

Les indices d'une éventuelle production locale se révèlent, là aussi, inexistant. Rien n'est venu matérialiser le témoignage d'Athénée quant aux salaisons élaborées à partir des poissons d'eau douce. La solution au problème de l'approvisionnement en sel se heurte au silence des sources tant textuelles qu'archéologiques. Aucun vestige de construction ne permet de supposer la réalité d'une industrie de salaison à Lyon, ou à proximité, même si certaines traditions montrent qu'aujourd'hui encore le produit de la pêche peut être exploité ainsi. Reste l'ambiguïté des mentions *Muria Hispana* et *Garum Hispanum*. On retirera du silence des sources sur une éventuelle

recette « à la mode espagnole » la possibilité de voir en ces *tituli* l'indication d'une réelle origine pour un produit mis en amphores à Lyon et ainsi « étiqueté » afin de le distinguer d'autres productions comme celle d'Antibes par exemple.

LA DIFFUSION DES AMPHORES LYONNAISES

LES AMPHORES VINAIRES

LES AMPHORES DE TYPE 1

En dehors d'un exemplaire d'Augst dont l'origine lyonnaise est possible, les Dressel 1 lyonnaises n'ont pas encore été identifiées sur les sites de consommation¹³.

LES AMPHORES DE TYPE 2

Type 2A

Cette variante n'a pas été rencontrée. Sa présence est toutefois possible à Vienne où les fragments inventoriés (anses) ne permettent pas de trancher entre les deux sous-types.

Type 2B

La présence de ce sous-type est attestée par les analyses à Augst et peut-être à Vienne avec la réserve exposée ci-dessus. Cette présence est matérialisée à Augst par un col et un pied. Un pied de cette variante est également noté à Vidy-Lausanne ; Stéphanie Martin-Kilcher (1990) le range dans la même série que les amphores d'Augst. On a pareillement signalé des amphores sem-

blables à Besançon dans le matériel récolté lors de la fouille du grand parking de la mairie¹⁴.

LES AMPHORES À SALAISONS

LES AMPHORES DE TYPE 3

Des amphores de type 3 présentes à Vidy-Lausanne et Vienne ont une origine lyonnaise prouvée par les analyses¹⁵. On ne peut toutefois trancher quant à leur appartenance à l'une ou l'autre des deux variantes.

La variante 3A

Les analyses ont permis d'attribuer une origine lyonnaise à des amphores recueillies à Angers (pl. 22, n° 7 et 8), Augst (pl. 22, n° 3 et 4), Brumath et Strasbourg¹⁶ (fig. 22, n° 11). Les amphores de ces deux derniers sites sont classées à l'intérieur d'une série homogène fondée sur l'aspect visuel de la pâte (Baudoux, 1995). On peut donc considérer comme certaine la présence d'amphores lyonnaises de cette variante sur les sites concernés par cette série : Biesheim, Beblenheim, Metz, Scarponne et Thionville (pl. 22, n° 12).

La variante 3B

Comme pour la variante précédente, les analyses certifient sa présence à Angers (pl. 24, n° 6), Augst (pl. 24, n° 10 et 11) et Strasbourg (pl. 24, n° 14). Des exemplaires découverts à Grenoble (pl. 24, n° 15) et surtout Autun (pl. 24, n° 7 à 9, 12 et 13) font ajouter ces localités à la liste des sites où cette variante est attestée par les analyses¹⁷.

LES AMPHORES DE TYPE 4

L'inventaire de ces amphores de petit module confirme l'existence de deux sous-types 4A et 4B (*cf. supra*, typologie).

13. L'échantillon se classe bien par ses constituants chimiques parmi les éléments lyonnais ; il possède cependant peu (ou pas ?) de rhyolite alors que les cinq individus de l'Îlot 24 en sont riches. Les caractéristiques typologiques du fragment, ressaut interne de la lèvre, inclinaison externe et hauteur de celle-ci, diamètre d'embouchure, sont en revanche tout à fait semblables au matériel lyonnais. Analyse chimique et comparaison typologique vont ainsi suffisamment dans le même sens pour admettre ici une origine lyonnaise.

14. Le matériel n'a pu être examiné dans le détail ni faire l'objet d'analyses.

15. Réf. analyses pour Vidy-Lausanne : AMT 732 et 734 ; pour Vienne (fouille de Saint-Romain-en-Gal) : AMT 675, AMT 676 et AMT 851.

16. Réf. analyses pour Angers : AMT 940 et AMT 941 ; pour Augst : AMT 585 et AMT 779 ; pour Brumath : AMT 933 ; pour Strasbourg : AMT 918 et AMT 921.

17. Réf. analyses pour Angers : AMT 938 ; pour Augst : AMT 863 et 864 ; pour Autun : AMT 911, 912, 913, 914, 915, 916 et 917 ; pour Grenoble : AMT 924 ; pour Strasbourg : AMT 922.

C'est ainsi que les deux amphores rangées par les analyses dans le groupe lyonnais présentent, pour l'une découverte à Strasbourg, une lèvre en bourrelet et, pour l'autre recueillie à Augst, une lèvre en amande.

Les deux sous-types se rencontrent dans l'est de la France à Biesheim et Metz. Elles possèdent une pâte qui les rangent dans la même série que les amphores de type 3A d'origine lyonnaise attestée (cf. ci-dessus). On accordera également une probable origine lyonnaise à des amphores découvertes à Besançon (cf. note 17) et à Roanne.

En l'état actuel de la recherche, les cartes de répartition des amphores lyonnaises laissent percevoir une diffusion essentiellement tournée vers le nord et dans une moindre mesure vers l'ouest (fig. 33).

En Narbonnaise, sur l'axe rhodanien, la présence de la production lyonnaise n'est plus assurée au-delà de Vienne. C'est là le dernier site où des amphores vinaires et à salaisons d'origine lyonnaise attestée par les analyses sont répertoriées. À Valence déjà le faciès change : seul un exemplaire de type 3B peut être proposé comme étant lyonnais par comparaison typologique. Plus au sud, les amphores lyonnaises sont totalement absentes. On ne les rencontre ni à Orange¹⁸ ni à Fos-sur-Mer (Liou, Sciallano, 1989) ni même dans l'une des 19 épaves de Méditerranée susceptibles d'en contenir¹⁹.

Les amphores lyonnaises sont également absentes d'un sud-ouest en contact avec l'itinéraire rhodanien par la voie domitienne. Elles ne figurent pas en tout cas dans les collections rassemblées à Toulouse (Vidal, s.d.) et dans l'inventaire du matériel amphorique mis au jour à Ambrussum (Laubenheimer, 1989).

Elles ont en revanche laissé quelques traces sur les itinéraires qui, depuis Vienne, mènent à l'Italie du Nord. Mais ces traces sont ténues : un exemplaire

(inédit) de type 3B d'origine lyonnaise attestée par les analyses à Grenoble, deux exemplaires attribués par la typologie aux types 3A et 3B pour l'ensemble du mobilier amphorique conservé au musée d'Aoste (Rougier, 1988).

L'Aquitaine semble totalement exclue de la diffusion des amphores lyonnaises. En l'un des points d'aboutissement de l'itinéraire, Libourne, les découvertes locales anciennes ou récentes présentes au musée de la ville n'ont livré aucun individu pouvant faire suspecter une diffusion vers cette région (Berthault, Watier, 1988).

À l'examen des cartes de diffusion, deux directions paraissent donc essentiellement concernées : vers l'ouest par la vallée de la Loire et surtout vers le Rhin. L'examen de la diffusion en direction du Rhin invite toutefois à compter non pas trois mais deux voies de circulation reliant Lyon et le Rhin. Dès l'époque augustéenne les axes longeant Saône et Moselle d'une part, Rhône et Aar d'autre part, seraient utilisés (on y retrouve des amphores produites à Lyon autour du changement d'ère). Tout laisse à croire par contre que la voie du Doubs, quoique utilisée pour alimenter les localités rencontrées sur son cours, ne servit pas de véhicule aux matières pondéreuses à destination du Rhin.

L'importance accordée au cheminement fluvial sert une telle interprétation. Vers l'est et le nord-est, le circuit de distribution des amphores lyonnaises sous Auguste reposerait ainsi sur deux axes menant à des camps militaires (Windisch et Trèves-Pétrisberg) et par eux aux localités de la région rhénane²⁰. On peut donc nuancer ici le jugement porté jusqu'alors (Desbat, Martin-Kilcher, 1989) quant à l'utilisation concomitante à l'époque d'Auguste des trois itinéraires.

Vers l'ouest, pour le portage reliant l'axe Rhône-Saône à la Loire, deux itinéraires ont été proposés. Pendant longtemps, l'hypothèse d'une liaison Lyon-Roanne par la montagne de Tarrare a prévalu (Bonnard, 1913, p. 101). J. Rougé (1974), s'appuyant sur l'association des *nautes* de la Loire avec ceux de la Saône dans la même mention épigraphique (*CIL*, XIII, 1709), lui a préféré une jonction *via* Chalon-sur-Saône, la dépression de la Bourbince et Digoin.

18. Fouille du Mas des Thermes. Le mobilier amphorique est inédit ; nous remercions Patrick Thollard de nous en avoir autorisé la consultation.

19. Quatre des quinze épaves étudiées dans le cadre de la recherche sur les amphores vinaires (Dangréaux, à paraître) contenaient également des amphores de type Dressel 9 ou Dressel 7/11 : Balise de Rabiou, le Brusca, Planier 5 et Chrétienne H. Trois s'ajoutent à la liste pour ce qui concerne ces derniers types d'amphores : Chrétienne B (Benoit, 1956), Deux Frères (Tchernia, 1969) et Chrétienne I (Pomey *et al.*, 1988). À l'exception de l'épave Chrétienne I, le matériel a pu faire l'objet de comparaison typologique suffisante pour écarter une éventuelle origine lyonnaise.

20. Parmi celles-ci, c'est Augst qui pour l'heure paraît la mieux approvisionnée (Martin-Kilcher, 1994a).



Fig. 33. Carte de diffusion des amphores de type lyonnais.

Il reste difficile de trancher entre ces deux propositions. Il est fort possible de voir un changement s'effectuer avec le temps. Roanne, sur l'ancienne voie qui de Vienne reliait le Rhône à la Loire par Feurs (Pelletier, 1982, p. 62), a pu servir de jalon dans un premier temps : une amphore de type 3A y a été découverte. Digoin prendrait ensuite le relais au fur et à mesure que s'affirment les corporations de batelleries, *nautes* sur la Loire (CIL, XIII, 1709, 3105 et 3114), utriculaire sur l'Arroux (CIL, XIII, 2839). C'est par ces derniers qu'Autun serait alors alimentée : les amphores de la seconde génération (type 3B) y sont relativement nombreuses.

Ce schéma présente l'avantage d'expliquer pourquoi Roanne et Autun sont approvisionnées en amphores lyonnaises alors qu'elles marquent la limite de leur diffusion vers le Sud-Ouest et la Manche : c'est en fait au réseau ligérien qu'il conviendrait de les rattacher. Ce que l'on proposera à la vérification des découvertes à venir.

*
* *

La production d'amphores à Lyon commence dans le dernier quart du I^{er} s. avant J.-C. On note l'absence d'amphore de type Lyon sur les sites comme Dangstetten

(Fingerlin, 1986) ou Oberaden. À l'inverse le type 3A est attesté à Haltern (Asskamp *et al.*, 1989, abb. 152)²¹. On peut penser que la diffusion des amphores a suivi les mêmes circuits commerciaux que la sigillée et les parois fines.

La diffusion des amphores de type 3A et 3B couvre une large zone à partir de Lyon (fig. 33). Un grand nombre de découvertes ont été identifiées sur la base des publications, en particulier le long de la vallée du Rhin, mais la diffusion s'est aussi effectuée en direction de l'ouest, par les vallées de l'Allier et de la Loire, comme le montrent les découvertes d'Angers (Siraudeau, 1988). Il est probable que la diffusion a été moindre dans l'ouest, mais il est clair également que la faiblesse des études amphoriques sur le matériel des régions du Centre et de l'Ouest minorisent très certainement leur présence.

Sur les rares sites pour lesquels nous disposons de données quantitatives les amphores gauloises à saumures représentent un pourcentage élevé :

À Autun (Olmer, 1994), 3 % du total mais 21 % des amphores à saumures.

À Braives (Brulet *et al.*, 1992), les Dressel 9 similis représentent 3 % du total mais 30 % des amphores à saumures.

À Augst (Martin-Kilcher, 1994a), 14 % du total mais 50 % des amphores à saumures.

Dans l'est de la Gaule (Baudoux, 1995), 18 % sur toute la période.

À Besançon (Guilhot *et al.*, 1992), seulement 1,05 % du nombre total d'amphores. Toutefois ce faible résultat est dû en grande partie à la grande quantité de Dressel 1 qui représentent 42 % du total des amphores et encore près de 20 % dans les contextes de la fin du II^e s. Un comptage par période, en éliminant le matériel résiduel rendrait mieux compte de leur place réelle.

Il n'est pas possible d'évaluer avec certitude la part de la production lyonnaise dans ces amphores et, sur certains sites, comme Augst, ces chiffres prennent en compte d'autres types d'amphores gauloises comme l'amphore de Fréjus type Lenzburg (Augst 33) ou les types Augst 34, 35 et 36, voire les Dressel 16. Toutefois ces différents types d'amphores ne représentent qu'un faible pourcentage des amphores à saumures gauloises (40 individus à Augst sur 504) et bien que l'on puisse

supposer d'autres ateliers que ceux de Lyon même, en particulier à Vienne, il ne fait pas de doute que les amphores produites à Lyon constituent la majorité des amphores à saumures gauloises recueillies sur les sites de consommation.

Il est à noter que ce sont les types correspondant aux amphores à saumures qui connaissent la plus grande durée de production et la plus grande diffusion. Dans l'état actuel de nos connaissances, la production des amphores vinaires lyonnaises semble limitée à la période augustéenne et aux premières décennies de notre ère. On peut s'interroger sur la disparition rapide des amphores vinaires. Si l'on admet que celles-ci étaient bien destinées au transvasement de vins arrivant en vrac à Lyon, il faut expliquer pourquoi leur production cesse plus tôt que celle des amphores à saumures. Il faut supposer soit que le vin est commercialisé en tonneau jusque sur les lieux de consommation, soit que le transvasement ne s'opère plus à Lyon mais en d'autres lieux et dans d'autres types d'amphores. Peut-être une partie de la production des amphores de Gaule méridionale était-elle destinée à cet usage ? On peut aussi conjecturer que le souci d'économie ait conduit les négociants à préférer l'acheminement du vin en tonneaux sur une plus grande partie du parcours et que le transvasement s'effectuait aux points de rupture de charge ou dans les centres de redistribution. Ce phénomène expliquerait la multiplication des sites producteurs d'amphores durant le I^{er} s., sans qu'il s'agisse forcément de l'indice d'une production de vin locale, contrairement à l'idée souvent défendue. En l'absence d'autres indices plus probants, comme la découverte de pressoirs, la production d'amphores, comme celle de Gueugnon, n'est pas la preuve d'une production vinicole dès le I^{er} s. De même la production de Dressel 2/4 à Augst, interprétée comme l'indice d'une production de vin, est plus probablement liée à des transvasements pour la redistribution. (Martin-Kilcher *et al.*, 1987).

Il reste à expliquer pourquoi le même phénomène ne s'est pas produit pour les amphores à saumures et pourquoi leur production s'est maintenue. Faut-il supposer une chaîne de distribution différente de celle du vin ? En particulier un contrôle du marché avec l'Espagne par des « *diffusores* » installés à Lyon ?

À partir du II^e s. le problème se pose également pour les amphores à saumures, puisque celles-ci disparaissent à leur tour. On ne peut pourtant en conclure que l'import-

21. Une amphore complète est classée dans le type Ha 71 et donnée comme Ôlaphore (*sic*).

tation et la diffusion des saumures cessent pour autant. L'épigraphie nous le confirme avec le tombeau de Marcus Primus Secundianus, batelier du Rhône et « *negotiator muriarii* », daté du II^e ou du III^e s. Il faut donc envisager que la commercialisation des sauces de poisson utilise d'autres conteneurs que les types d'amphores connus. Il est possible que de nouveaux types de récipients aient été utilisés à cette fin, en particulier des vases de petite taille. On connaît en effet des types particuliers de cruches qui peuvent avoir servi à cet usage, attesté par une inscription peinte (fig. 34).

La carte de répartition des amphores lyonnaises se superpose pratiquement à celle des sigillées lyonnaises, bien que couvrant une période plus large. Il est probable que la production s'est poursuivie au II^e s., mais les témoins livrés par les sites de production semblent s'interrompre à la fin du I^{er} s. La fabrication des amphores couvre une période d'un siècle au moins. Mais celle des amphores vinaires est vite abandonnée alors que celle des amphores à saumures, plus importante à partir de la seconde moitié du I^{er} s., connaît une diffusion plus large.

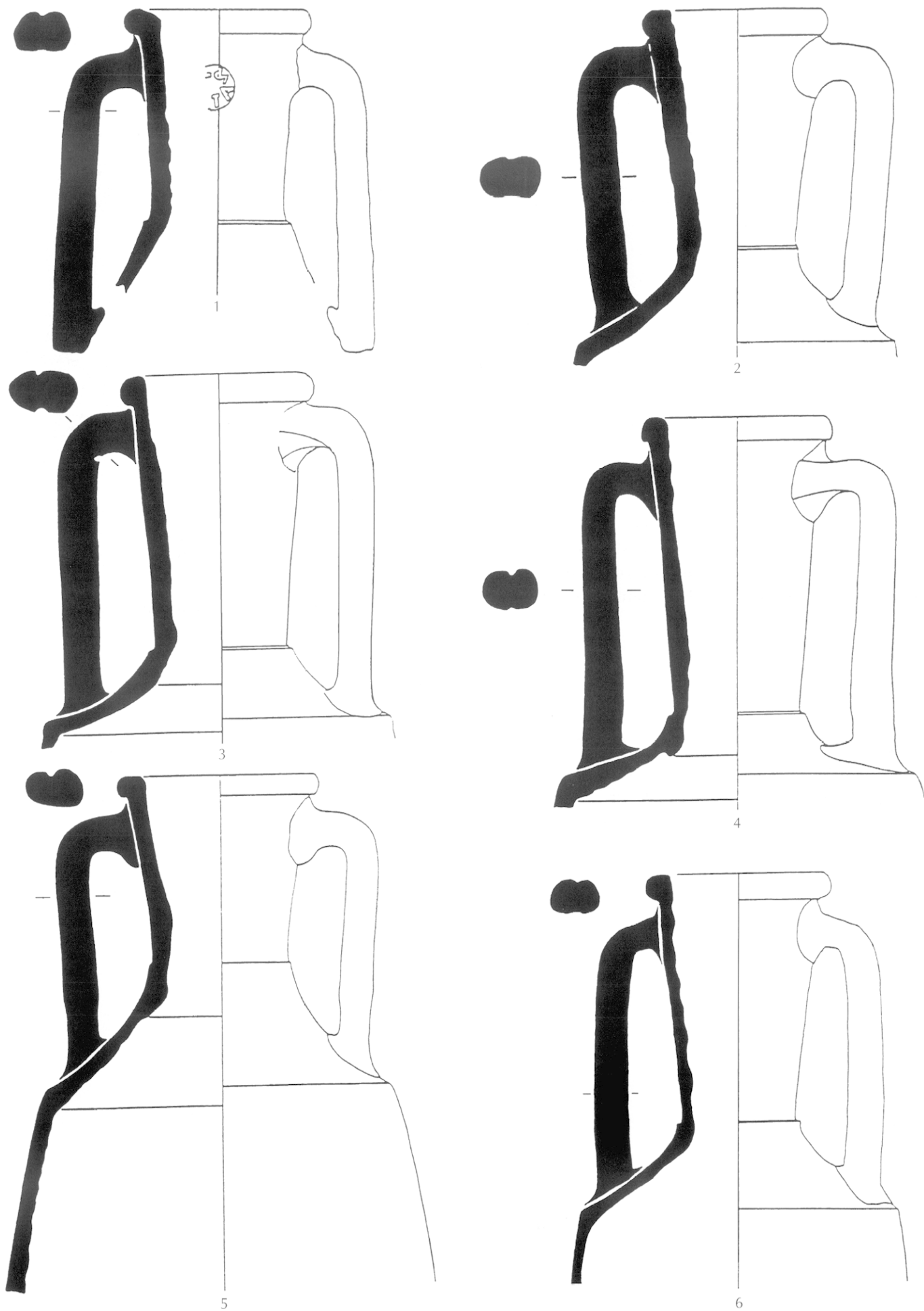
Il est clair que les amphores lyonnaises n'étaient pas destinées à contenir des produits locaux mais étaient destinées au transvasement de produits importés en vrac dans d'autres conteneurs (*dolia*, tonneaux, voire outres). La découverte d'entrepôts à *dolia* sur le quai des Étroits ainsi peut-être que sur le site de la Butte ou place Bellecour, ainsi que la fabrication de poix à Lyon fournissent autant d'éléments qui confortent cette hypothèse. Le bouchon de tonneau recueilli dans la Saône avec la marque VRITTI, constitue un indice pour l'arrivée à Lyon de saumures de Bétique mises en



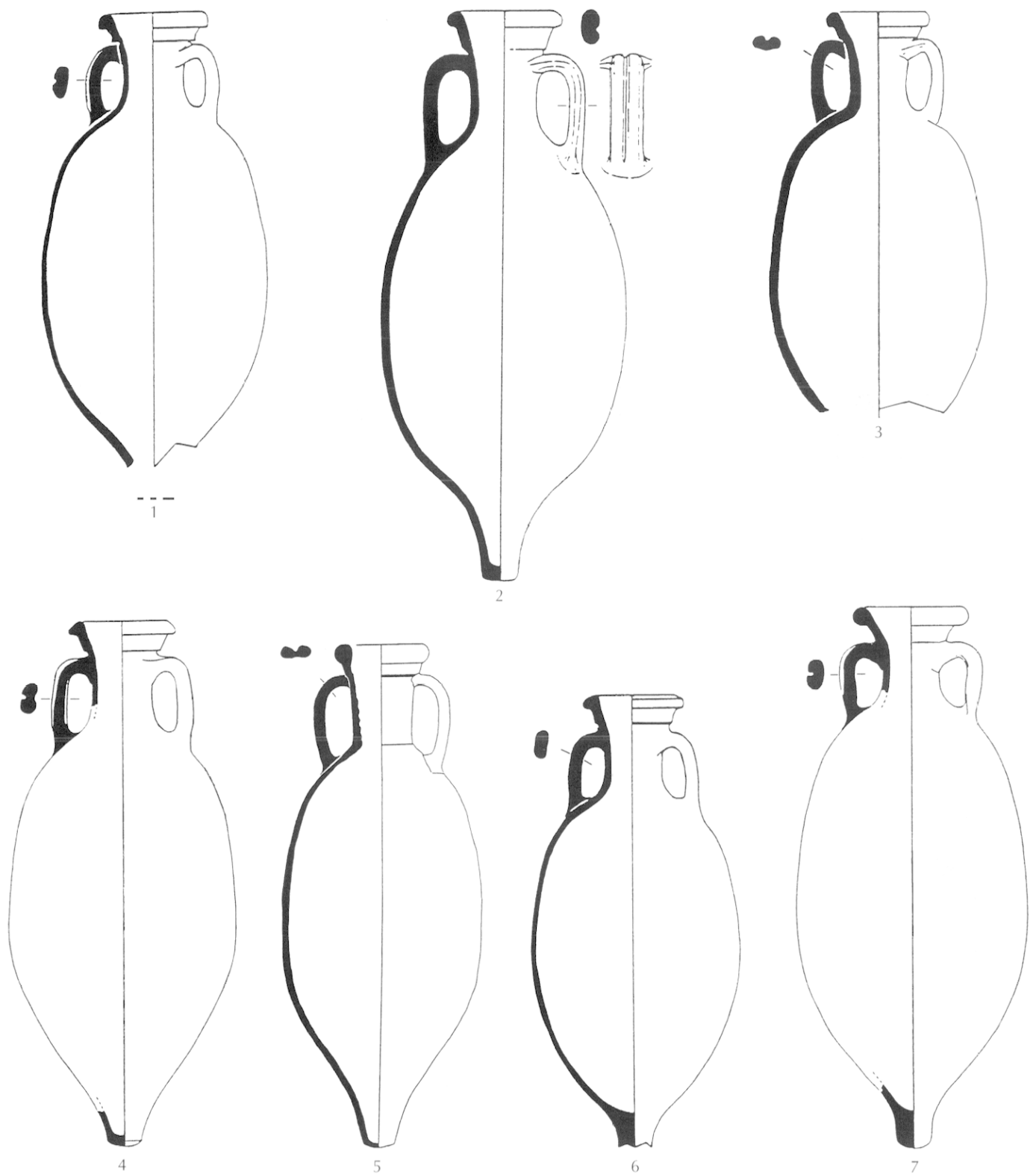
Fig. 34. Amphorette avec titulus liq(uanem),
(photo Centre Camille Jullian).

amphores sur place. De même la production du type Dressel 16 ou le col d'Augst avec l'inscription *anti-politanum* semblent indiquer que certains produits du sud de la Gaule étaient également transvasés à Lyon (fig. 32, n° 3).

La présence à Lyon de grands négociants, *nautes* du Rhône et de la Saône, dont certains commercialisaient plusieurs produits, facilitait une telle organisation.



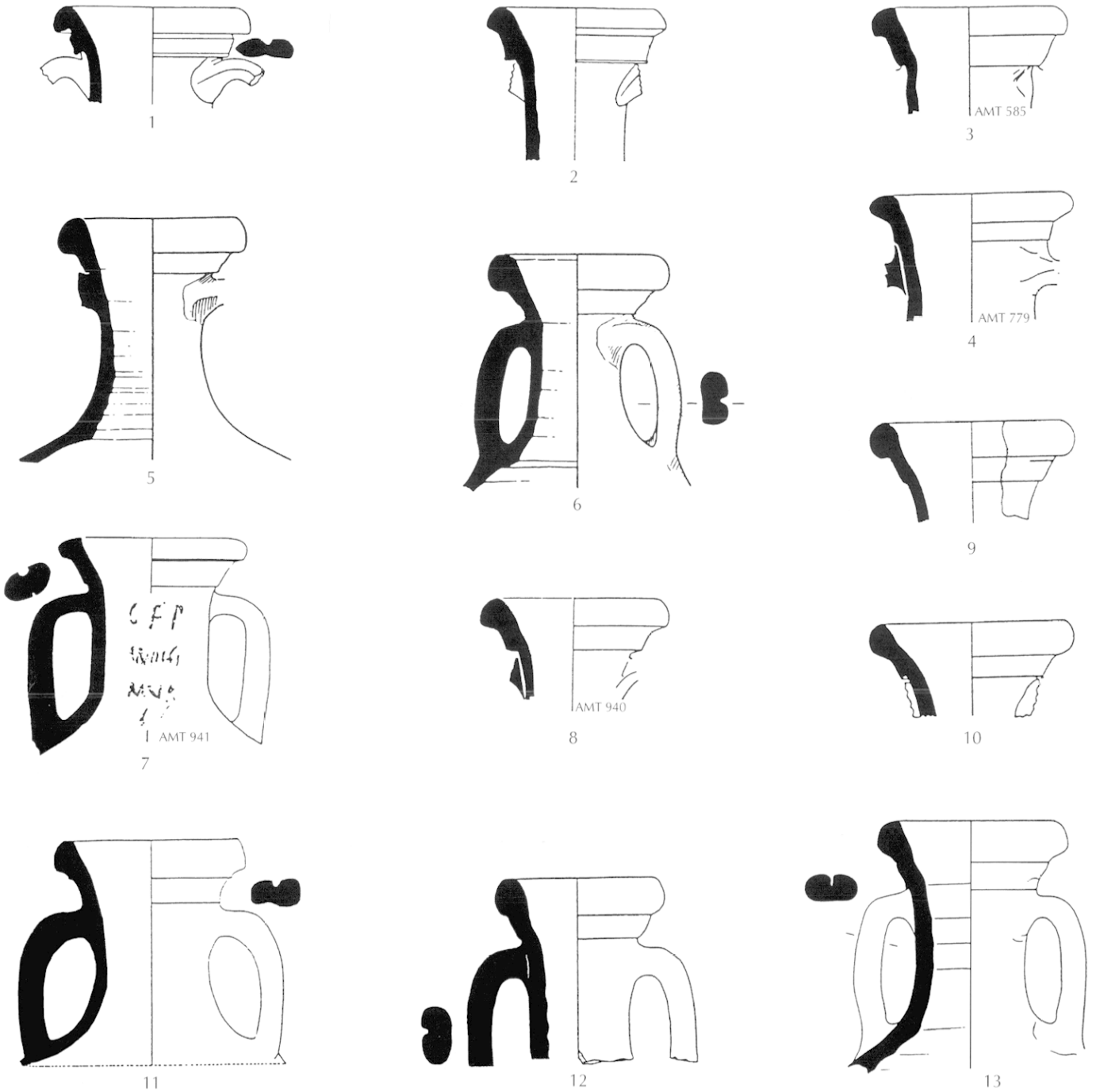
Pl. 19. Amphores Dressel 2/4 de Lyon, type 2B : 1-5, Ilôt 24 (d'après Jacquin et al., 1993) ; 6, place Valmy (dessin C. Bonnet), (échelle : 1/4).



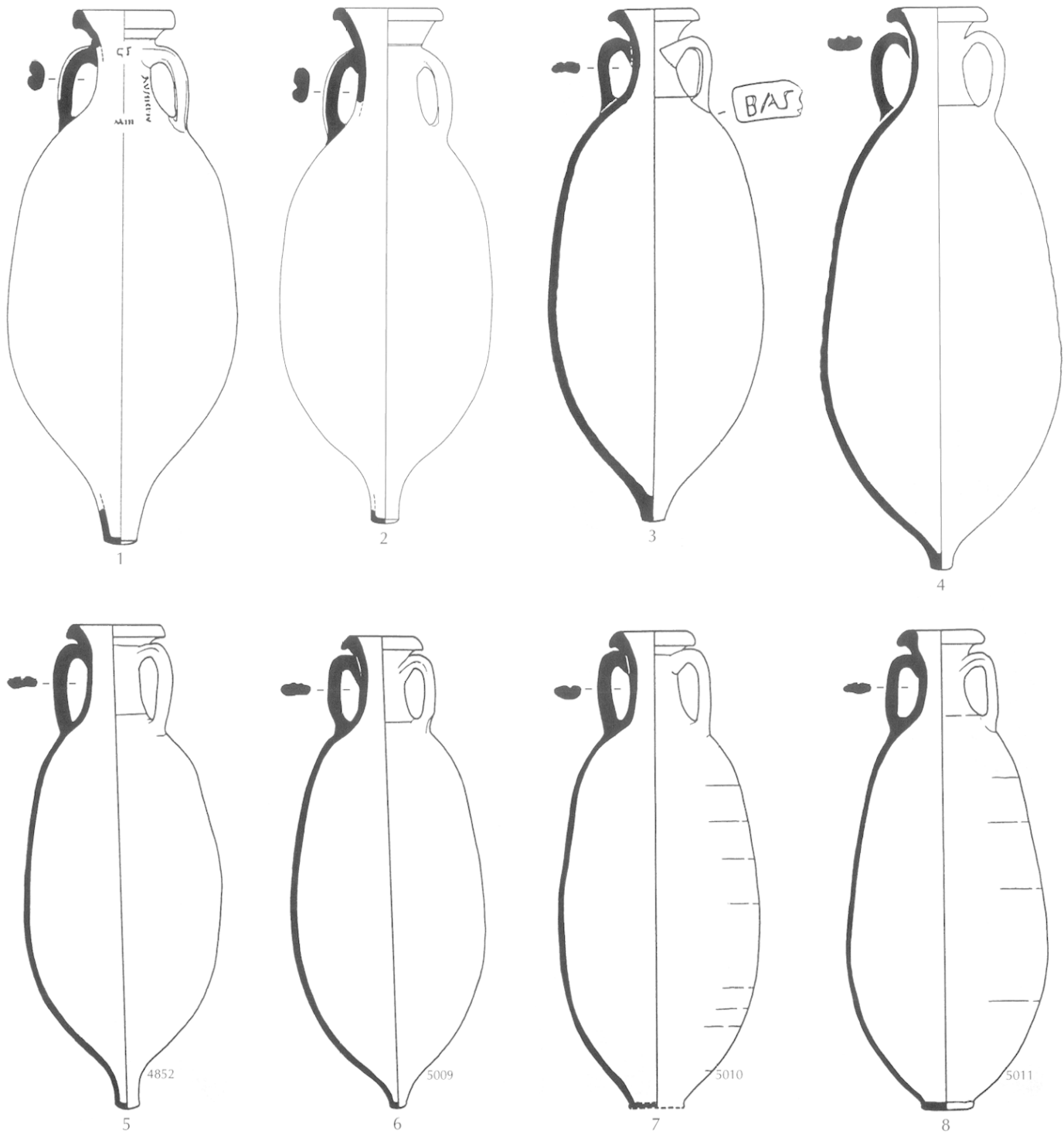
Pl. 20. Amphores de type 3A : 1, 3, 6, Lyon, la Favorite (Becker et al., 1986) ; 2, Kempten (Mackensen, 1978) ; 4, 7, Lyon, fonds ancien du Musée de la Civilisation gallo-romaine (Dangréaux et al., 1992) ; 5, Lyon, place Valmy (dessin C. Bonnet), (échelle : 1/10).



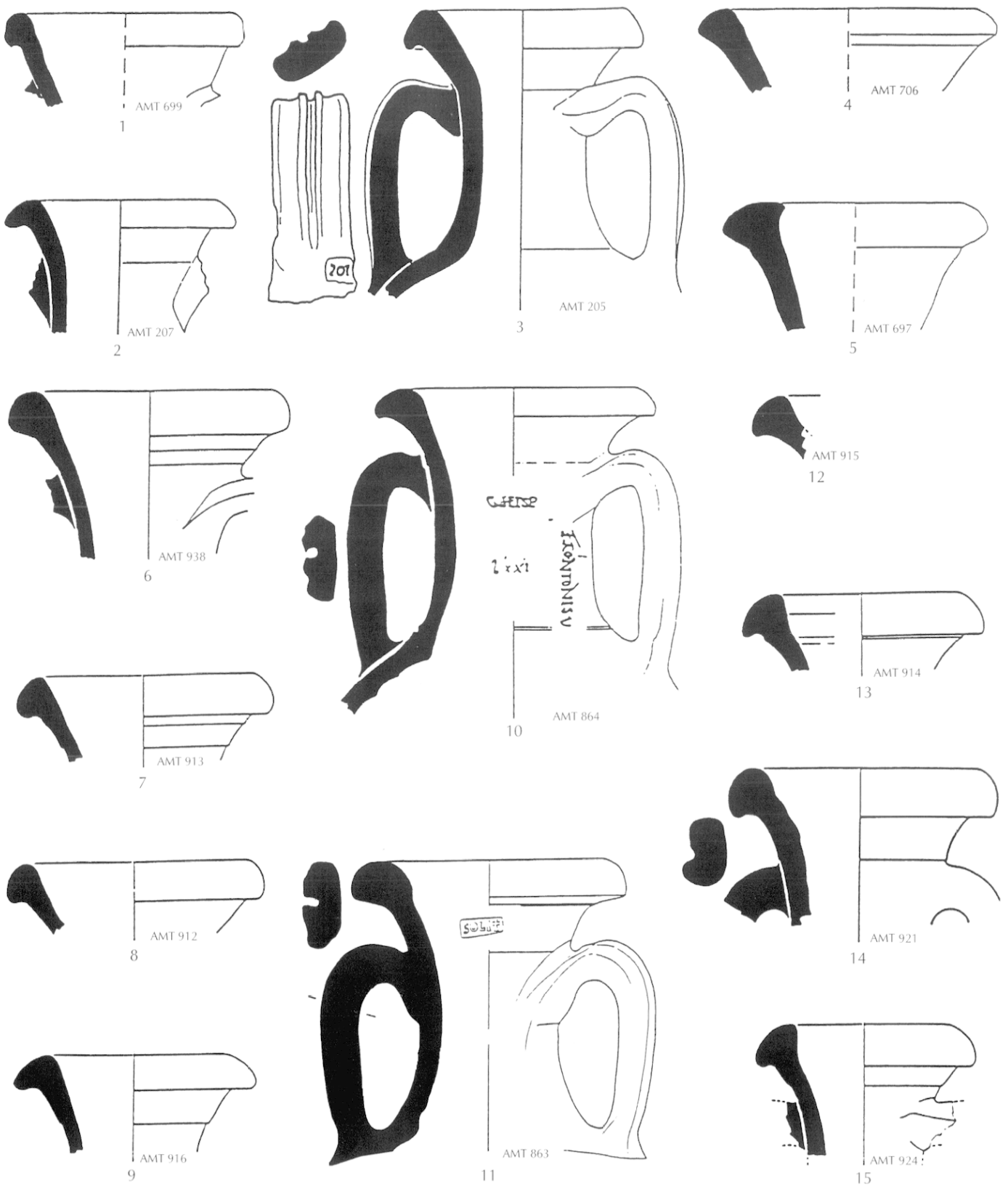
Pl. 21. Amphores de Lyon, type 3A : 1, 2, 8, atelier de la Manutention ; 3, 4, 11, 12, atelier de la Muette ; 5, 6, 10, Ilôt 24 (Jacquin et al., 1993) ; 7, 9, place Valmy (dessin C. Bonnet), (échelle : 1/4).



Pl. 22. Amphores de type 3A : 1, 2, 9, 10, Mayence (Batz, 1962) ; 3, 4, Augst ; 5, 6, Neuss (Filtzinger, 1972) ; 7, 8, Angers (Siraudeau, 1988) ; 11, Strasbourg (Baudoux, 1995) ; 12, Thionville (Baudoux, 1995) ; 13, Nimègues (van der Werff, 1987), (échelle : 1/6).



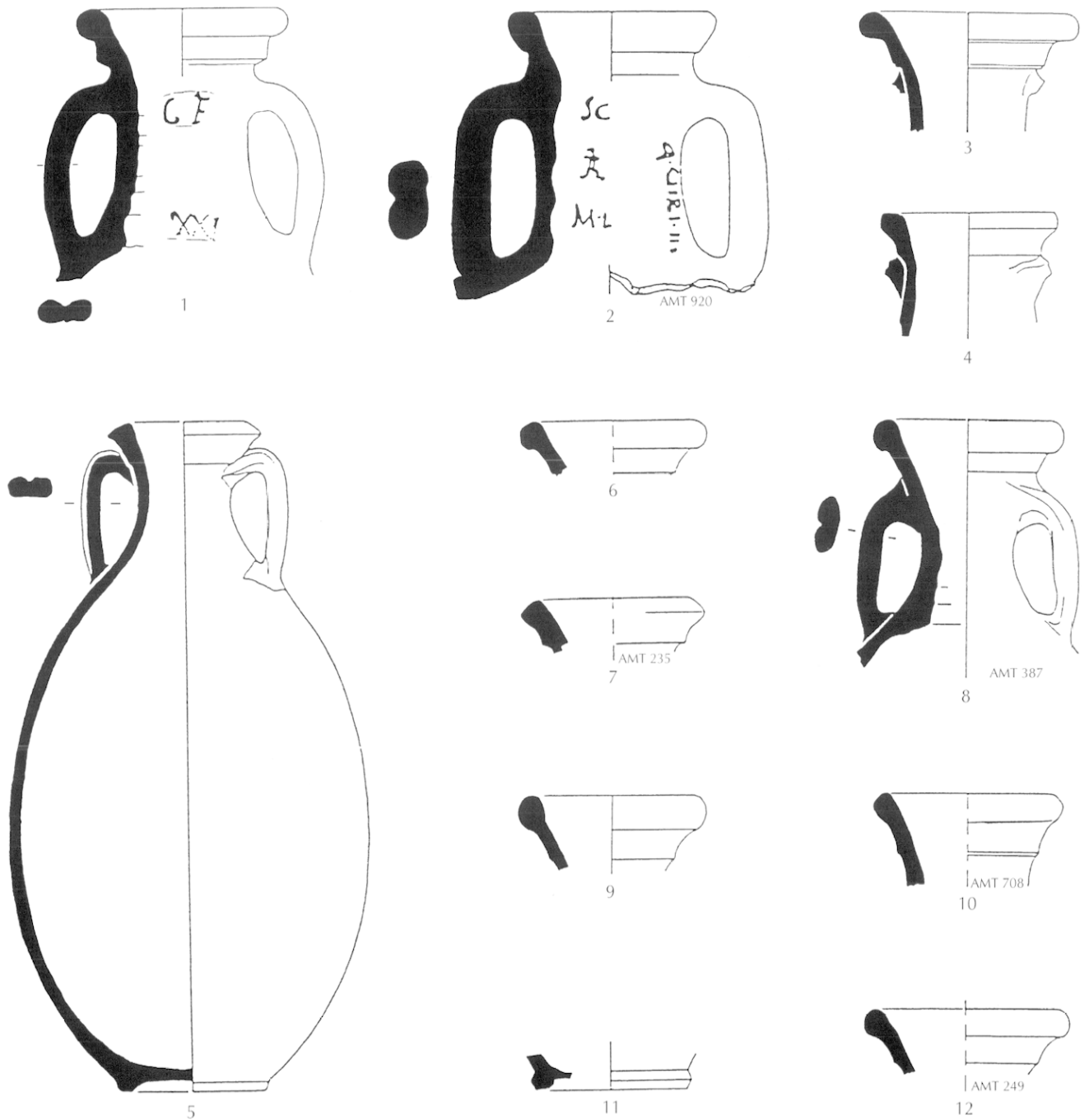
Pl. 23. Amphores de type 3B : 1, Lyon, rue des Farges ; 2, Lyon, fonds ancien du Musée de la Civilisation gallo-romaine ; 3, Genève (Paunier, 1981) ; 4, Nîmègues (Stuart, 1977) ; 5-8, Augst (Martin-Kilcher, 1994a et b), (échelle : 1/10).



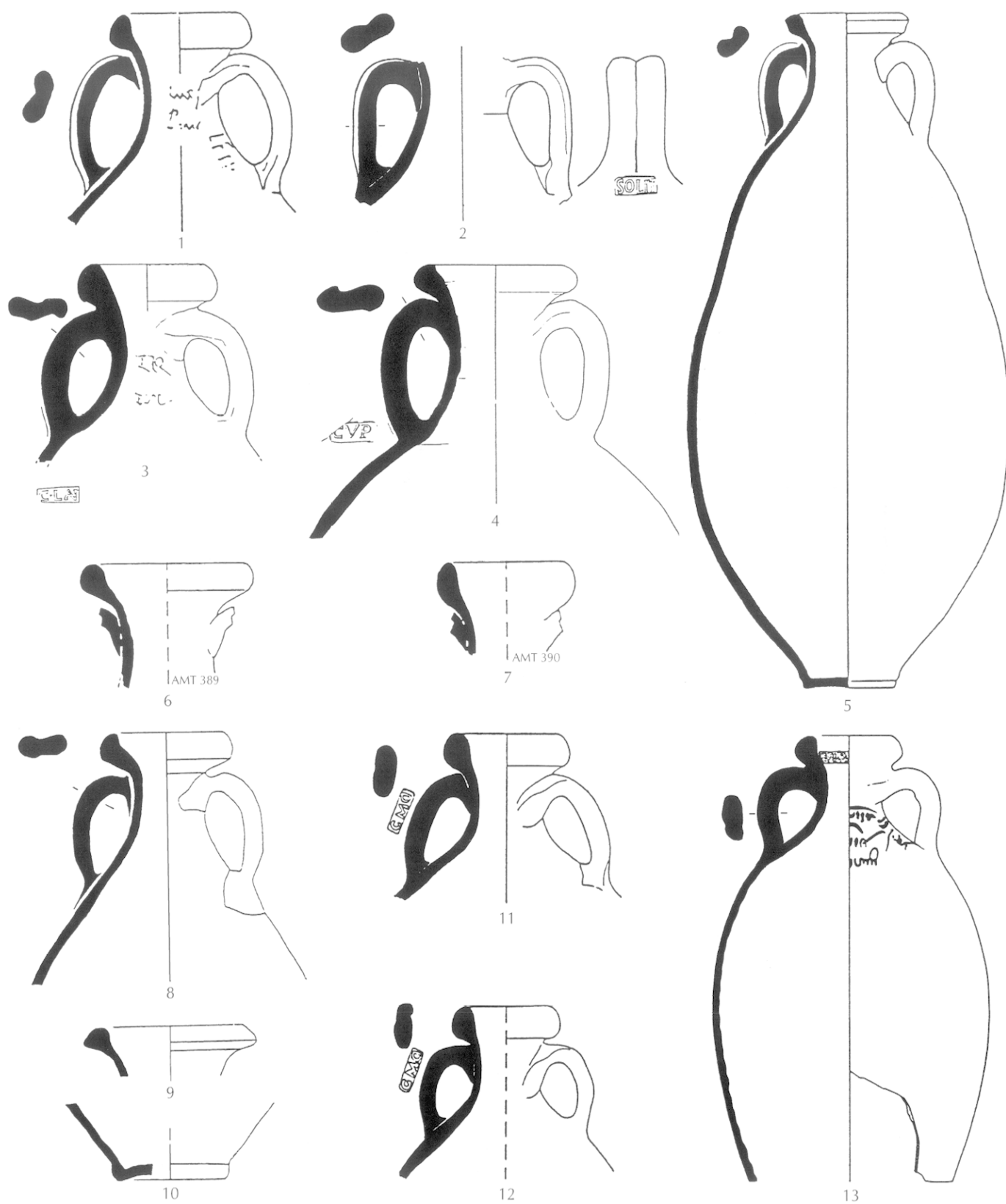
Pl. 24. Amphores de type 3B. 1-5, Lyon : 1, 4, atelier de la Manutention ; 2, 3, Bas-de-Loyasse ; 5, atelier de la Muette ; 6-18, divers sites de consommation : 6, Angers ; 7-9, 12, 13, Autun ; 10, 11, Augst ; 14, Strasbourg ; 15, Grenoble (échelle : 1/4).



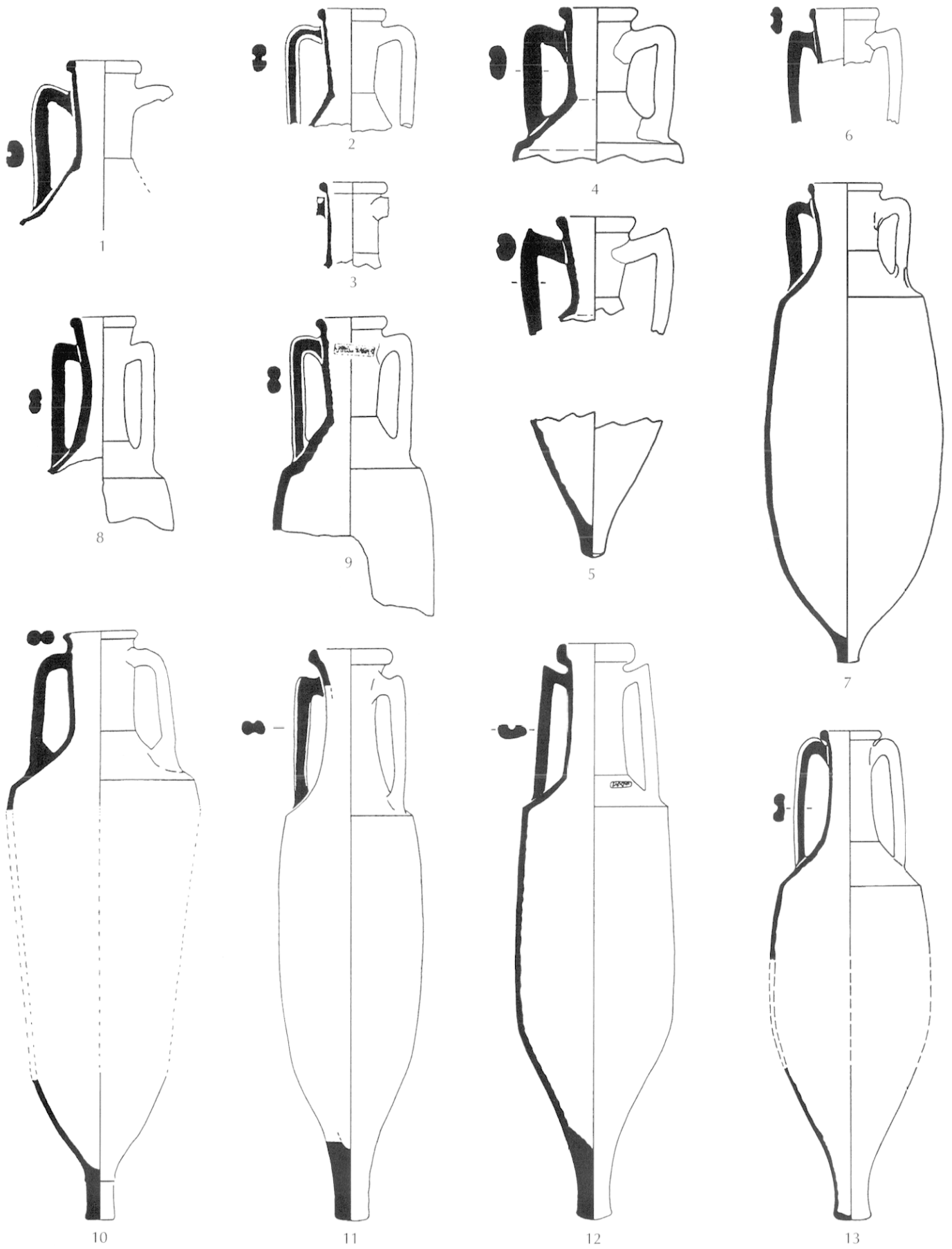
Pl. 25. Amphores de type 3B : 1, Neuss (Filtzinger, 1972) ; 2, Strasbourg-Kornigshoffen (Baudoux, 1995) ; 3, Aislingen (Ulbert, 1959) ; 4, Riegel (Asskamp, 1989) ; 5, Dijon (inédit) ; 6, Nimègue (van der Werff, 1987) ; 7, Kempten (Fischer, 1957) ; 8, Valence (inédit) ; 9, Neuss (Filtzinger, 1972) ; 10, Arentsburg (Holwerda, 1923) ; 11, Fishbourne (Cunliffe, 1971) ; 12, Lenzburg (Ettlinger, 1978) ; 13, Mayence (Batz, 1962), (échelle : 1/6).



Pl. 26. Amphores de type 4A : 1, Augst ; 2, Strasbourg ; 3, Lyon, rue Chambonnet ; 4, Saint-Romain-en-Gal ; 5, musée de Vienne ; 6, Lyon, atelier de la Manutention ; 7-10, 12, Lyon, Bas-de-Loyasse ; 11, Lyon, place Valmy (échelle 1/4).



Pl. 27. Amphores de type 4B : 1, Roanne ; 2, Lyon, Trion ; 3, Augst ; 4, Vindonissa ; 5, Lyon, rue des Farges ; 6, 7, Lyon, Bas-de-Loyasse ; 8-10, Lyon, place Valmy ; 11, 12, Lyon, Hauts-de-Saint-Just ; 13, Chalon-sur-Saône (échelle : 1/4).



Pl. 28. Diverses formes d'amphores Dressel 2/4 produites en Gaule : 1, 2, *Velaux* (Tchernia, Villa, 1977) ; 3, *Marseille* (Bertucchi, 1990) ; 4, 5, *Le Castellet* (Laubenheimer, 1989a) ; 6, *Ponteilla* (Laubenheimer, 1989a) ; 7, *Sainte-Cécile-les-Vignes* (Meffre, Meffre, 1992) ; 8, 9, *Corneilhan* (Laubenheimer, 1985) ; 10, 11, *Fréjus* (Gébara, Béraud, 1996) ; 12, 13, *Crouzilles-Mougou* (Schweitz et al., 1986), (échelle : 1/10).